RÉPUBLIQUE DU SENEGAL Un Peuple - Un But - Une Foi

École nationale de la Statistique et de l'Analyse économique Pierre NDIAYE



MÉMOIRE DE RECHERCHE

Mobilité intergénérationnelle entre secteur formel et informel au sein des pays de l'UEMOA

∞

Auteur:

Julien Parfait BIDIAS Daouda SISSOKO Encadreur académique :

Sandrine Mesplé-SOMPS Anne Sophie ROBILLIARD

Élèves ingénieurs statisticiens économistes

Économistes, IRD

Groupe de travail (G.T)

juin 4, 2024



Mobilité intergénérationnelle entre secteur formel et informel au sein des pays de l'UEMOA

Par

Julien Parfait BIDIAS ASSALA Daouda SISSOKO

Élèves ingénieurs statisticiens économistes

Mémoire de recherche

à

ENSAE juin, 2024

Copyright ©202 Tous droits rés	4, par Julien Parfa ervés.	it BIDIAS & Dao	uda SISSOKO

Décharge

Les affirmations, les interprétations et les conclusions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'École nationale de la Statistique et de l'Analyse économique Pierre NDIAYE (ENSAE) et de l'Institut de Recherche et de Développement (IRD).

Signé : _____ J.P.B. & D.S.

Date : juin 4, 2024

Remerciements

Nous tenions à remercier sincèrement Mesdames **Sandrine Mesplé-SOMP** et **Anne Sophie ROBILLIARD** pour leur accompagnement, leur disponibilité, leur encadrement ainsi que leur conseil tout au long de la rédaction de notre mémoire.

Julien Parfait BIDIAS & Daouda Sissoko ENSAE Pierre Ndiaye de Dakar juin 4, 2024

Sommaire

Décharge	i
Remerciements	ii
Sigles et acronymes	v
Table des figures	vi
Liste des tableaux	vii
Résumé	viii
Abstract	ix
Introduction	1
1 Approche conceptuelle et revue de la littérature	4
2 Présentation des données et méthodologie	13
3 Analyse descriptive de la mobilité intergénérationnelle	21
4 Résultats des estimations et discussion	28
Conclusion	38
Bibliographie	40
A Construction de la variable cible	44

В	Statistiques descriptives	48
C	Odds ratios par cohortes	52

Sigles et acronymes

AFRISTAT : Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

BIT : Bureau international du Travail

CIV : Côte d'Ivoire

CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

CIST : Conférence Internationale des Statisticiens du Travail

EHCVM : Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages

EDS : Enquêtes Démographiques et de Santé

EESI : Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel

ERI-ESI : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel

INS : Institut National de la Statistique

IRD : Institut de Recherche et de Développement

MI : Mobilité IntergénérationnelleOED : Origine Éducation Destination

OIT : Organisation Internationale du Travail
ONG : Organisation Non Gouvernementale

PIB : Produit Intérieur Brut

SCN : Système de Comptabilité Nationale

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UniDiff : Uniforme Différence

Table des figures

2.1	Le triangle OED	20
3.1	Répartition des individus exerçants dans le secteur informel par co-	
	hortes	23
3.2	Secteur d'activité des individus et niveau d'instruction des pères	24
3.3	Secteur d'activité des individus et secteur d'activité des pères	25
3.4	Graphe de la Matrice de destinée sociale	26
3.5	Mobilité intergénérationnelle ascendante en fonction des cohortes	27
4.1	Rapports de chances intergénérationnels (Formel/Non-Formel) par	
	cohortes	31
4.2	Coefficients du modèle Uniforme Difference	32
4.3	Effets indirects et effets directs	37

Liste des tableaux

2.1	Répartition de l'échantillon après les restrictions sur l'âge	14
2.2	Présentation des variables de l'étude	15
2.3	Table de mobilité	16
3.1	Statistiques descriptives des variables de l'étude	22
4.1	Rapports de chances intergénérationnels	29
4.2	Résultats de l'estimation	34
4.3	Coefficients du modèle de pistes causales	36
A.1	Secteur institutionnel des parents absents dans le ménage et secteur	
	institutionnel des enquêtés	45
B.1	Effectifs par cohortes (Début)	48
B.2	Effectifs par cohortes (Fin)	48
B.3	Secteur d'activité des enfants et secteur d'activité des parents	49
B.4	Table de destinée sectorielle	50
B.5	Table de destinée sectorielle ascendante par cohortes	51
C.1	Rapports de chances intergénérationnels (Formel/Non-Formel) par	
	cohortes	52

Résumé

Dans cette étude, nous analysons les déterminants de la mobilité intergénérationnelle entre le secteur formel et informel au sein des huit pays de l'UEMOA. L'objectif général de l'étude est d'étudier comment le secteur des parents influence celui des enfants. Pour mener cette étude, nous avons adopté une démarche microéconométrique basée sur l'estimation des rapports de chances relatives, d'un modèle logistique, UniDiff et d'équation structurel. Les données utilisées proviennent de l'Enquête Harmonisée sur la Condition de Vie des Ménage (EHCVM-2018). Les résultats montrent qu'il existe une inégalité d'accès au marché de travail dans la zone UEMOA. Cette inégalité est captée par l'influence du statut des parents dans l'accès aux différents secteurs d'activité à savoir le formel et l'informel. Toutefois, nous notons une grande disparité en termes d'inégalité de chance entre les différents pays de l'union. Les pays du enclavés sont caractérisés comme étant les pays avec une fluidité sociale élevée, soulignant la une forte reproduction du secteur d'activité des parents. Par contre, les pays côtiers sont caractérisés par une fluidité sociale relativement faible, montrant la faible influence du statut des parents sur celui des enfants. Par ailleurs, Les résultats du modèle d'équation structurel montrent qu'en plus du statut des parents, le niveau d'éducation des parents est un facteur explicatif du positionnement des enfants sur un secteur d'activité donné.

Mots clés : Mobilité intergénérationnelle, secteur formel, secteur informel, rapports de chances relatives, UniDiff, Équation structurelle, fluidité sociale.

Abstract

In this study, we analyze how the parents' sector influences that of the children. To conduct this study, we adopted a micro-econometric approach based on the estimation of odds ratios, a logistic model, UniDiff, and structural equation modeling. The data used comes from the Harmonized Survey on Household Living Conditions (HSHLC-2018). The results show that there is an inequality in access to the labor market in the WAEMU region. This inequality is captured by the influence of parents' status in accessing different sectors of activity, namely the formal and informal sectors. However, we note a significant disparity in terms of opportunity inequality among the union's various countries. The landlocked countries are characterized as having high social fluidity, highlighting a strong reproduction of the parents' sector of activity. On the other hand, the coastal countries are characterized by relatively low social fluidity, showing the weak influence of parents' status on that of the children. Furthermore, the results of the structural equation model show that in addition to the parents' status, the parents' education level is an explanatory factor in the positioning of children in a given sector of activity.

Keywords: Intergenerational mobility, formal sector, informal sector, odds ratio, UniDiff, structural equation modeling, social fluidity.

Introduction

es enfants surpassent-ils leurs parents? Dans la plupart des pays, les parents souhaitent que leurs enfants bénéficient d'un niveau de vie plus élevé - et donc l'une vie meilleure - que celui qu'ils ont eux-mêmes connu (NARAYAN et al., 2018). Cette question est le plus souvent abordée à travers l'étude de la mobilité intergénérationnelle, qui examine le positionnement socio-économique des enfants relativement à celui de leurs parents ainsi que la relation entre le statut socio économique des parents et celui de leurs enfants (CHOLLI et DURLAUF (2022); CHETTY et al. (2017); BERMAN (2022)). La mobilité intergénérationnelle est une des dimensions du bien-être social et l'examen de sa dynamique participe à l'analyse de l'incidence distributive de la croissance économique et du développement. Une faible mobilité intergénérationnelle est un marqueur d'une persistance des inégalités sociales et économiques et interroge le modèle social sous-jacent, tandis qu'un changement à travers le temps de la mobilité intergénérationnelle peut être un révélateur de modifications des facteurs structurels de transmissions de ces inégalités.

Dans le contexte africain le secteur d'activité de l'emploi est un proxy de la réussite sociale et économique et la possibilité d'accéder à un emploi formel est un marqueur d'une amélioration du statut économique de l'individu. Si cet accès est fortement conditionné par le secteur d'activité des parents, cela est potentiellement un indicateur de rigidités sociales qui ne permettent pas une allocation optimale des compétences et peut être source d'inefficacité économique et de frustrations sociales engendrant un mal être sociétal et politique. C'est pourquoi nous mesurons la mobilité intergénérationnelle sectorielle dans plusieurs pays et sur plusieurs générations, en tentant de comprendre un mécanisme à l'oeuvre qui est l'éducation des parents.

Depuis plusieurs décennies, le continent africain, et plus particulièrement les pays de l'UEMOA, font face à un défi majeur de modernisation et de formalisation de leurs secteurs d'activités. Malgré les efforts des autorités pour créer un environnement stable et réglementé, les inégalités de chances de chances dans l'accès à des secteurs d'activités entre les générations persistent. Les statistiques de l'OIT indiquent qu'environ 11,4 millions de chefs d'unités de production informelles sont présents, avec une main-d'œuvre totale d'environ 4,4 millions. De plus, les études de

mobilité professionnelle de la Banque Mondiale en Afrique de l'Ouest révèlent que les parents exerçant dans des secteurs tels que l'agriculture, les services, et le commerce ont des enfants qui semblent vouloir exercer les mêmes activités qu'eux. Ceci à cause des rigidités institutionnelles, barrières à la mobilité géographique, discrimination, manque d'accès à l'éducation, etc. Ce qui pourrait justifier les reproductions notables entre les générations, des activités formelles et informelles.

Cependant, la mobilité constitue un défi majeur pour les pays du monde entier, et en particulier pour les pays en développement. Ce défi est d'autant plus aigu au sein des pays de l'UEMOA, où l'origine sociale des parents exerce une forte influence sur le positionnement des jeunes sur le marché du travail (PASQUIER-DOUMER, 2012). Ainsi, mesurer la mobilité intergénérationnelle sectorielle est cruciale, car elle joue un rôle déterminant dans les économies ouest-africaines et participe à l'élaboration des politiques publiques sur le marché du travail.

Toutefois, Une préoccupation demeure : quelles sont les dynamiques de la mobilité intergénérationnelle entre le secteur formel et informel au sein des pays de l'UEMOA?

Pour cerner l'ensemble des éléments autour de cette préoccupation, les questions de recherche formulées dans le cadre de notre étude sont les suivantes :

- Quel est le lien entre le statut sectoriel des parents et celui des enfants?
- Quel rôle joue l'éducation des parents sur les chances d'accès à un emploi formel ou informel des enfants?
- Qu'est-ce qui explique les disparités en matière de mobilité intergénérationnelle sectorielle au sein des pays de l'UEMOA?

L'objectif principal de notre étude est d'analyser la transmission du statut socioprofessionnel, notamment le secteur d'emploi formel et informel, entre parents et enfants, ainsi que les facteurs qui influencent cette mobilité au sein des pays de l'UEMOA. Comprendre ce phénomène nous semble important pour analyser les effets à travers les générations des politiques qui ont réduit les emplois formels, tels que les programmes d'ajustement structurel, et pour orienter les politiques visant à faciliter une transition vers la formalisation économique et à renforcer les droits des travailleurs. De façon spécifique, nous cherchons à examiner

- Les tendances de la mobilité intergénérationnelle entre le secteur formel et informel;
- Le lien entre la mobilité sectorielle, les caractéristiques des parents et l'évolution des structures économiques.

A ce jour, les travaux qui ont examiné les emplois formels et informels au sein des pays de l'UEMOA s'attachent à décrire le fonctionnement du marché du travail à un moment donné (par exemple, DE VREYER et ROUBAUD (2013)). Peu de travaux examinent l'évolution de l'informalité au sein des emplois ou bien les mobilités intergénérationnelles intersectorielles. Dans le contexte africain, ces dernières ont été étudiées essentiellement en examinant les mobilités d'éducation, les questions principales étant de comprendre en quoi les générations des enfants sont en mesure d'atteindre des niveaux d'éducation supérieurs à ceux de leurs parents, et en quoi l'éducation des enfants dépend du niveau d'éducation de leurs parents (PASQUIER-DOUMER, 2010); MBENGA BINDOP (2020); ALESINA et al. (2021)). Ainsi, la contribution phare de notre travail est de pouvoir apporter de nouvelles statistiques en matière de mobilité intergénérationnelle sectorielle au sein de l'UEMOA à l'aide de différentes méthodes de mesure.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, le document est structuré en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous présentons les concepts mobilisés ainsi que le cadre autour de la thématique. Le deuxième chapitre décrit la source de données et y compris la méthodologie, le troisième donne les résultats descriptifs de l'évolution de la mobilité intergénérationnelle au sein des pays de l'union. Enfin, le quatrième chapitre expose les résultats de l'estimation des différents modèles et met en exergue la discussion.

Chapitre 1

Approche conceptuelle et revue de la littérature

La mobilité intergénérationnelle décrit la transmission du statut social (éducation, position dans la classe des revenus, etc.) des parents aux enfants (c'est-à-dire entre générations). Pour mieux appréhender ce phénomène, nous définissons dans la première partie des concepts consubstantiels non seulement à l'approche méthodologique de sa mesure mais aussi des concepts de secteur d'activité formel et informel. Dans la deuxième partie nous présentons les modèles théoriques et les résultats empiriques. Dans la troisième, nous présentons nos hypothèses de recherche.

1.1 Approche conceptuelle sur la mobilité sectorielle

- Mobilité intergénérationnelle ascendante : elle se définit comme étant la probabilité pour un enfant donné de dépasser le statut social de son parent. Autrement dit, elle cherche à savoir si les enfants font mieux que leurs parents (FLEURY, 2009). C'est-à-dire s'il y a une appréciation du statut des enfants sachant celui des parents.
- **Mobilité nette :** mesure les changements de position socio-économique entre les générations, en prenant en compte à la fois les mouvements vers le haut et vers le bas dans l'échelle socio-économique. Elle tient compte à la fois de la mobilité ascendante et de la mobilité descendante.
- **Mobilité structurelle :** elle correspond aux mouvements intergénérationnels qui dépendent des mutations économiques et sociales des pays étudiés.
- Fluidité sociale: La fluidité sociale correspond à une situation dans laquelle la position sociale d'un individu ne dépend pas de son origine sociale. La fluidité sociale est une notion qui veut mettre en évidence l'égalité des chances d'accès aux différentes positions sociales, quel que soit l'origine sociale;

- Mobilité/fluidité intergénérationnelle dite totale : c'est lorsque la position sociale du parent n'a aucune influence sur le statut de leurs descendants. Autrement dit, le statut de l'enfant ne varie pas quel que soit la position sociale occupée par le parent.
- Secteur formel: ensemble constitué des unités de production tenant une comptabilité transparente ou qui est enregistrée. Dans notre cas, et en nous approchant le mieux possible de la définition du BIT (BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, 2019), nous constituerons ce secteur par l'ensemble des unités de production qui appartiennent aux unités institutionnelles (États, collectivités, grandes entreprises privées, organisations non gouvernementales et ainsi que quelques entreprises privées respectant certaines exigences comme citées plus bas).
- Secteur informel: « ensemble d'unités produisant des biens et services en vue principalement de créer des emplois et des revenus au profit des personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout personnelles et sociales et non sous-tendus par des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme »(« Bureau international du travail », 1993b)

1.2 Revue de littérature sur la mobilité intergénérationnelle sectorielle

La mobilité intergénérationnelle en Afrique offre des perspectives riches pour les politiques sociales et la recherche, influençant divers domaines peu explorés jusqu'à présent. Cette revue de littérature présente les approches théoriques sur la mobilité ainsi que les travaux menés jusqu'à présent sur la mobilité intergénérationnelle en Afrique plus précisément la mobilité sectorielle au sein des pays de l'UE-MOA.

1.2.1 Revue théorique

Pour analyser la liaison entre le statut des parents et celui de leurs progénitures, notre revue théorique se base sur une synthèse de l'article de CHOLLI et DURLAUF (2022). Les modèles aussi bien empiriques que théoriques analysent généralement

des probabilités conditionnelles. Le point de départ se situe dans la construction d'une fonction

$$f(Y_{io} \mid Y_{ip}) \tag{1.1}$$

Où Y_{io} est le résultat de la progéniture o dans la dynastie familiale i et Y_{ip} le résultat du parent p.

Les modèles théoriques permettant d'analyser le lien entre le parent et sa progéniture sont généralement les rapports de chances relatives, les tables de mobilité et de contingence. Les facteurs permettant de décrire la relation (1.1) peuvent être divisés en facteurs familiaux et sociaux.

A) Les modèles théoriques

Rapports de Chances Relatives

Les rapports de chances relatives (odds ratios) sont des mesures couramment utilisées pour évaluer la mobilité intergénérationnelle. Ils comparent les chances qu'un individu issu d'un certain groupe socioéconomique atteigne une position donnée par rapport aux chances d'un individu d'un autre groupe socioéconomique. Les rapports de chances relatives sont définis comme le ratio des probabilités que deux individus, appartenant à deux groupes différents, atteignent une même position. Formellement, si p_i est la probabilité qu'un individu du groupe i atteigne une position i, et i0 celle qu'un individu du groupe i1 atteigne une position i2 celle qu'un individu du groupe i3 atteigne cette même position, le rapport de chances relatives est donné par :

$$OR_{ik} = \frac{p_i/(1-p_i)}{p_k/(1-p_k)}$$
 (1.2)

Les rapports de chances relatives sont particulièrement utiles pour examiner les inégalités persistantes entre les groupes sociaux et même entre les pays -par exemple : ERIKSON et GOLDTHORPE (1992)-. Un rapport de chances relatif égal à 1 indique une égalité parfaite des chances entre les groupes, tandis qu'un rapport supérieur ou inférieur à 1 indique une inégalité.

Les tables de Mobilité

Les tables de mobilité sont des outils descriptifs permettant de visualiser les transitions intergénérationnelles entre différentes classes sociales ou statuts socioéconomiques. Une table de mobilité croise la position socioéconomique des parents (en ligne) avec celle des enfants (en colonne). Chaque cellule de la table représente le nombre ou la proportion d'individus dans une catégorie particulière de parents et d'enfants. Les tables de mobilité permettent de calculer des indicateurs tels que la mobilité absolue et la mobilité relative. La mobilité absolue se réfère aux changements réels observés dans la distribution des statuts entre les générations, tandis que la mobilité relative examine l'égalité des chances indépendamment des changements structurels (FEATHERMAN & HAUSER, 2018).

Modélisation Uniform Difference

La modélisation Uniform Difference (UniDiff) est une technique statistique utilisée pour analyser les matrices de mobilité en capturant les différences entre les distributions de statut des parents et des enfants (XIE, 1992). La modélisation UniDiff repose sur l'idée que les différences entre les distributions de statut peuvent être uniformes à travers les catégories. Le modèle UniDiff spécifie que les différences entre les chances de transition de chaque catégorie par rapport à une référence sont constantes :

$$\log(p_{ij}) = \alpha_i + \beta_j + \delta \tag{1.3}$$

où p_{ij} est la probabilité de transition de la catégorie i à la catégorie j, α_i et β_j sont des effets de ligne et de colonne, et δ est un paramètre de différence uniforme.

B) Les modèles et les facteurs explicatifs

Les modèles familiaux

Les modèles familiaux de mobilité intergénérationnelle examinent comment les facteurs familiaux influent sur le statut socio-économique des enfants. Ces modèles mettent en évidence trois principaux éléments : les investissements financiers, les attributs familiaux tels que l'éducation et la composition du ménage, ainsi que la génétique.

Les analyses classiques de BECKER et TOMES (1979) et LOURY (1981) soulignent le rôle du revenu et de la richesse des parents dans la détermination des investissements en capital humain sur leurs enfants. Elles font ressortir l'idée selon laquelle les investissements en capital humain sur les enfants sont limitées par les capacités d'emprunt des parents. (BECKER, 2018) a adapté ces modèles pour tenir compte du fait que l'éducation des parents et les investissements sont des éléments complémentaires, ce qui signifie que l'impact de chaque dollar investi dans un enfant dépend du niveau d'éducation des parents (CUNHA & HECKMAN, 2007).

Les différences dans la composition des ménages contribuent également aux écarts de ressources entre les classes socio-économiques. Par exemple, (MCLANAHAN, 2004) et (CHERLIN & SELTZER, 2014) ont documenté la déstabilisation des ménages mariés à deux parents aux États-Unis. De plus, l'appariement éducatif assortatif des couples contribue à l'inégalité des revenus des ménages.

En ce qui concerne la génétique, bien que certains travaux récents suggèrent un rôle prédictif important des génotypes dans la mobilité intergénérationnelle, il n'y a pas de consensus sur l'ampleur de son influence. Les défis d'identification, tels que distinguer l'effet des gènes de celui des environnements familiaux et sociaux, posent des problèmes méthodologiques importants.

Les modèles sociaux

Les modèles sociaux de mobilité intergénérationnelle examinent la relation entre les revenus des parents et ceux de leurs enfants en considérant comment les ressources familiales façonnent l'environnement social dans lequel les enfants grandissent, notamment les écoles et les quartiers. Ces modèles suggèrent que les écoles et les quartiers tendent à être séparés selon les revenus, car les parents sont incités à vivre parmi des voisins plus aisés.

Cette séparation est motivée par plusieurs facteurs, notamment le financement public local des écoles et les avantages sociaux associés à vivre dans des quartiers plus prospères, où les taux de criminalité sont plus faibles. Des études comme celles de (Durlauf, 1996) et (Fogli & Guerrieri, 2019) ont démontré empiriquement la validité de cette approche, tandis que des travaux plus récents, comme ceux de (Chetty & Hendren, 2018) et (Wodtke et al., 2016), ont exploré les interactions entre la qualité du quartier et l'investissement parental. (Manduca & Sampson, 2019) montrent comment l'exposition aux triples dommages de la violence, de l'incarcération et du plomb réduit la mobilité. Toutefois, il reste des lacunes dans la compréhension de la relation entre les effets de quartier et les résultats scolaires dans les modèles de mobilité intergénérationnelle.

Les modèles de mobilité professionnelle en sociologie ont une structure différente de ceux en économie car ils ne découlent pas de la logique de spécification des préférences, contraintes, croyances et des marchés, institutions et autres qui déterminent les résultats. Plutôt, les modèles considèrent les facteurs qui déterminent conjointement les résultats éducatifs. Dans ce cadre, l'aptitude, le statut

^{1.} Tendance des individus à se marier ou à former des couples avec des personnes qui ont des niveaux similaires d'éducation, de revenu, d'occupation ou d'autres traits socio-économiques.

socio-économique et les influences sociales ont des effets directs ainsi que des effets médiatisés par les aspirations éducatives et professionnelles.

1.2.2 Revue empirique

❖ Mobilités intergénérationnelles selon les statuts public ou privé, formel et informel des secteurs d'activité des parents

PASQUIER-DOUMER (2012) s'interroge sur la détermination des opportunités sur le marché du travail en fonction de l'origine sociale des travailleurs en Afrique de l'ouest. L'auteur compare le degré d'inégalité des chances sur le marché du travail plus précisément sur sept pays d'Afrique de l'ouest. Le degré d'inégalité des chances étant défini comme l'association nette entre la position sur le marché du travail des individus et celle de leur père, est mesuré par les rapports de chances relatives, en anglais odds ratios. La position sur le marché du travail se définit par rapport à l'appartenance à un secteur institutionnel (Public, Privé formel et Privé informel). A partir des données des enquêtes 1-2-3 menées en 2001-2002 dans les capitales économiques des pays de l'UEMOA, l'auteur estime dans un premier temps un modèle logit pour chaque ville. Ceci afin d'expliquer la probabilité d'accès à un secteur institutionnel plutôt qu'aux deux autres en fonction de l'origine sociale des parents (le secteur institutionnel, le lieu de naissance et l'ethnie). Il s'agit de la transmission intergénérationnelle sectorielle brute parents-enfants en fonction de l'origine sociale.

L'auteur met en évidence le fait que l'origine sociale joue un rôle déterminant dans le positionnement sur le marché du travail pour les jeunes des villes considérées. Mais cependant il faut noter une disparité en matière de chances. En moyenne, les villes de Bamako, Niamey et Ouagadougou (capitales des pays enclavés) présentent un niveau d'inégalité dans l'accès aux secteurs institutionnels presque deux tiers plus élevé que celui observé à Dakar, Abidjan, Lomé et Cotonou (capitales des pays côtiers). Les pays ouest-africains présentent des spécificités par rapport aux pays développés en termes de transmission intergénérationnelle des inégalités. Dans la plupart des villes étudiées, l'accès aux secteurs institutionnels publics et privés est principalement influencé de manière indirecte par le niveau d'éducation, qui est lui-même déterminé par la situation professionnelle des parents.

Cependant, dans certains certaines villes, notamment à Bamako et Niamey, l'accès au secteur informel dépend directement de la situation professionnelle des parents. L'ethnie a également un effet sur la position sur le marché du travail. A Niamey et Abidjan, certaines ethnies ont plus de chances d'accéder au secteur public,

tandis qu'à Dakar et Ouagadougou, d'autres ethnies sont plus représentées dans le secteur informel. En revanche, à Bamako, Niamey et Ouagadougou, les inégalités de chances sont très élevées. Dans ces villes, l'effet de la situation professionnelle du père sur le marché du travail joue à la fois directement et indirectement sur la position des enfants.

MBENGA BINDOP (2020) analyse l'influence du secteur socioéconomique des parents dans l'accès au marché du travail au Cameroun. Son étude se démarque de celle de (PASQUIER-DOUMER, 2012) du fait qu'il utilise des techniques économétriques permettant de décomposer à partir des modèles de pistes causales ce qui relève d'une influence directe des parents dans le positionnement de leurs enfants et ce qui relève d'une influence indirecte transitant par le niveau d'éducation atteint. Pour ce faire, l'auteur utilise dans un premier temps les modèles log-linéaires ² car ils permettent en plus de tester l'association intergénérationnelle du statut socioéconomique, de tester la manière dont cette association varie selon les modalités d'une variable d'intérêt. Le statut d'un individu et celui de son père sont analysés en termes de secteurs institutionnels (public, privé formel et informel).

La modélisation consiste à estimer les fréquences observées des cellules de la table de contingence par la méthode du maximum de vraisemblance en prenant en compte plus ou moins les interactions entre les variables(PASQUIER-DOUMER, 2012). Dans un second temps, les modèles de pistes causales sont utilisés afin d'analyser les influences causales du triangle OED³ et de décrire en détails les différents chemins de causalités entre les variables analysées. A partir des données des enquêtes sur l'emploi et le secteur informel (EESI 1, EESI 2) réalisées par l'Institut national de la statistique (INS) respectivement en 2005 et 2010, les résultats de l'estimation du modèle révèlent que le niveau d'éducation atteint est lié au statut des parents (inégalité), tandis que le statut atteint sur le marché du travail dépend uniquement du niveau d'éducation. De plus, en présence d'inégalités des chances à l'école, le secteur institutionnel atteint est lié à celui du père.

❖ La mobilité intersectorielle selon le secteur d'activité − agricole ou non agricole -des parents

Le travail de BOSSUROY et COGNEAU (2013) examine pour la première fois la mobilité intergénérationnelle selon le secteur d'activité agricole ou non agricole dans cinq pays africains : Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Ouganda et Madagascar.

^{2.} Modèles introduit par (BIRCH, 1963), (BIRCH, 1964b), (BIRCH, 1964a), (BIRCH, 1965), (GOODMAN, 1970), (GOODMAN, 1986), (XIE, 1992) et (ERIKSON & GOLDTHORPE, 1992).

^{3.} Origine -Éducation-Destination

Ils mesurent deux types de mobilité à savoir, la mobilité structurelle et la mobilité nette. Pour cela, ils estiment des modèles logit sur l'échantillon complet regroupant tous les pays par cohortes, avec des variables interagissant avec des effets fixes pays, afin de tester si la différence entre les pays au niveau des coefficients estimés est significative. Ce qui leur a permis de tenir compte des changements structurels dans la distribution des professions ou de l'éducation. Pour mesurer la mobilité nette, un calcul des odds ratios par cohortes est effectué afin de comparer l'intensité de l'association entre l'origine et la destination à travers différentes périodes et régions, indépendamment des variations dans l'importance de certaines destinations entre les pays ou les cohortes.

Les auteurs mobilisent des données d'enquêtes sur les ménages datant de 1985 jusqu'à 2006 et montrent que l'envergure des déplacements intergénérationnels peut être comparable dans les quatre premiers pays cités, à l'exception de Madagascar. Les résultats des estimations permettent de voir qu'en Côte d'Ivoire et en Guinée, les fils d'agriculteurs passent fréquemment au secteur non agricole tandis que les fils de non-agriculteurs restent dans ce secteur, tandis qu'au Ghana et en Ouganda, les fils de non-agriculteurs se dirigent également vers le secteur agricole. Madagascar semble plus rigide dans les deux directions. En ce qui concerne la mobilité nette, le classement des pays est très différent de celui obtenu pour l'ensemble des flux de mobilité. Le Ghana et l'Ouganda se démarquent comme des sociétés plus fluides; la Côte d'Ivoire et la Guinée le sont moins, tandis que Madagascar affiche une reproduction particulièrement élevée des occupations.

La mobilité sociale intergénérationnelle en Afrique mesurée à travers la mobilité intergénérationnelle d'éducation

La littérature est très prolifique en ce qui concerne les travaux portant sur la mobilité sociale intergénérationnelle. Il s'agit plus spécifiquement d'évaluer le progrès dans le statut social à partir du niveau d'éducation ou des revenus. Autrement dit quelle est la probabilité que les descendants dépassent le niveau d'éducation ou de revenus de la génération précédente en fonction des caractéristiques de celle-ci? L'intérêt de présenter ces approches apparait comme important dans l'optique de comprendre que le bien-être social peut être mesuré par diverses approches. Mais aussi, cela permettra de rendre explicite toute la démarche entreprise par la suite. De nombreux travaux concernant le cas des pays africains abondent en ce sens. Parmi les plus récents nous avons ceux de (ALESINA et al., 2021) qui ont étudié la mobilité intergénérationnelle en Afrique, en se concentrant sur la mobilité éducative. Les auteurs ont analysé les transitions éducatives entre les générations et examiné la probabilité que les enfants atteignent un niveau d'éducation supérieur ou inférieur

à celui de leurs parents. Les auteurs constatent une augmentation considérable de l'éducation en Afrique, principalement due à une augmentation de la scolarisation primaire. Mais aussi, des différences marquées dans les transitions éducatives entre les pays africains, avec des taux de mobilité éducative variables.

En résumé La mobilité intergénérationnelle en Afrique, notamment dans les pays de l'UEMOA, est essentielle pour comprendre les dynamiques socioéconomiques et les politiques sociales. Les modèles théoriques, tels que les rapports de chances relatives, les tables de mobilité, et la modélisation Uniform Difference (Uni-Diff), montrent comment les positions socioéconomiques se transmettent entre générations, en tenant compte des facteurs familiaux (investissements financiers, éducation, composition du ménage, génétique) et sociaux (environnement scolaire et résidentiel). Des études empiriques montrent que l'origine sociale joue un rôle déterminant dans l'accès aux secteurs public, privé formel et informel, avec des disparités significatives entre les capitales des pays enclavés et côtiers. La mobilité entre les secteurs agricoles et non agricoles varie également entre les pays, tandis que la mobilité éducative met en évidence une augmentation de la scolarisation primaire mais des disparités entre les pays africains.

1.3 Hypothèses de recherches

L'examen de la revue de la littérature nous permet ainsi de formuler plusieurs hypothèses spécifiques, à savoir :

 H_1 : Le secteur du parent influence celui des enfants;

 H_2 : Il existe des disparités en termes de mobilité intergénérationnelle sectorielle entre les pays de l'union;

 H_3 : Le niveau d'éducation du parent influence la destinée du secteur d'activité de leurs enfants

Chapitre 2

Présentation des données et méthodologie

Dans ce chapitre, nous décrivons la source des données mobilisées dans le cadre de notre étude ainsi que la méthodologie employée pour mesurer la mobilité intergénérationnelle.

2.1 Présentation des données de l'étude

Les données exploitées au sein de cette étude émanent des enquêtes harmonisées sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2018), menées par les instituts de statistiques de l'ensemble des pays membres de l'UEMOA . L'EHCVM-2018, réalisée en 2018 à travers tous les pays de la zone UEMOA, a suivi une méthodologie d'échantillonnage uniforme, garantissant ainsi la comparabilité des indicateurs calculés au sein des pays.

L'atout prédominant de cette enquête, en contraste avec d'autres enquêtes telles que l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) et l'Enquête Démographique et de Santé (EDS), réside dans sa capacité à fournir des informations détaillées non seulement sur les conditions de vie des ménages et la situation démographique, mais également sur le volet de l'emploi et sur le niveau d'éducation et le secteur d'activité des pères et mères des personnes enquêtées. Audelà de cette capacité comparative, l'EHCVM-2018 s'avère particulièrement adapter pour cette étude, du fait qu'elle procure des informations précieuses sur le secteur institutionnel et le niveau d'éducation de chaque enquêté mais également de leurs parents même si ces derniers ne vivaient pas dans le ménage lors de l'enquête. Dans le cadre de notre étude, notre échantillon est constitué des hommes et femmes âgés de 15 ans et plus. Par contre, leur secteur d'activité sera comparé à celui de leur

père. En effet, en restreignant notre échantillon uniquement aux hommes, cela réduit de moitié la taille de notre échantillon. De plus, il aurait été intéressant de comparer le secteur d'activité des femmes à celui de leur mère, cependant, nous sommes confrontés à une perte d'observations assez importante du fait du faible taux d'activité des mères.

À l'origine, préalablement à toutes opérations d'apurement de données, la base dont nous disposions comportait 366 928 observations d'individus. Ces observations étaient réparties entre le Togo (27 480 observations), le Bénin (42 343 observations), la Guinée-Bissau (42 839 observations), le Sénégal (66 116 observations), le Mali (46 014 observations), la Côte d'Ivoire (61 116 observations), le Niger (35 406 observations) et le Burkina Faso (45 612 observations).

Pour l'analyse nous restreignons notre échantillon aux seuls individus âgés de 15 ans et plus. À l'issue de cette première étape, 127 737 individus actifs et inactifs âgés de 15 ans et plus ont été retenus pour l'ensemble des 8 pays. A la seconde étape on ne considère que les individus actifs et occupés au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête et dont le parent était également actif. À la suite de l'application de l'ensemble de ces restrictions, nous retenons finalement 123 097 individus actifs et occupés âgés de 15 ans et plus pour l'ensemble des pays. En se limitant aux actifs occupés âgés de 15 ans et plus dont le père était en emploi, nous disposons ainsi de plus de 10 000 observations par pays. La totalité des répartitions de l'échantillon est consignée dans le tableau ci-dessous.

TABLE 2.1 – Répartition de l'échantillon après les restrictions sur l'âge

Pays	Actifs et inactifs âgés de 0 an et plus	Actifs et inactifs âgés de 15 ans et plus	Actifs occupés âgés de 15 ans et plus dont le père travaillait
	Taille des échantillons		
Bénin	42 343	16 682	16 391
Burkina Faso	45 612	18 941	18 716
Côte d'Ivoire	61 116	23 372	22 820
Guinée Biseau	42 839	16 113	15 737
Mali	46 014	12 018	10 395
Niger	35 406	11 924	11 355
Togo	27 480	11 594	11 452
Sénégal	66 116	17 093	16 231
Total	366 928	127 737	123 097

Source de données : EHCVM 2018, Calcul des auteurs.

2.2 Présentation des principales variables d'intérêt de l'étude

Pour mener à bien notre analyse sur la mobilité intergénérationnelle sectorielle, les principales variables de notre étude sont consignées dans le tableau ci-dessous. Il s'agit en effet des caractéristiques des parents ainsi que celles de leurs descendants. Elles sont considérées comme pertinentes dans le cadre de notre étude grâce au parcours de la littérature et aussi parce qu'elles sont cohérentes avec nos objectifs spécifiques.

Variables	Nature	Modalités
Secteur d'activité des parents	Dichotomique	0 « secteur informel »;
Secteur d'activité des parents		1 « secteur formel »
		1 « Aucun niveau »; 2 « Primaire »;
Niveau d'instruction des parents	Catégorielle	3 « secondaire 1er cycle »; 4 « secondaire 2e cycle »
		et 5 « Supérieur »
Secteur d'activité des enfants	Dichotomique	0 « secteur informel »;
Secteur d'activité des emants		1 « secteur formel »
		1 : [années 40] ; 2 [années 50] ; 3 [années 60]
Cohortes de naissance	Catégorielle	; 4 [années 70]; 5 [années 80]; 6 [années 90];
	_	7 [Années 2000-2003]

TABLE 2.2 – Présentation des variables de l'étude

Source de données : EHCVM 2018, calcul des auteurs. Les cohortes de naissance sont divisées en décennies sauf pour la plus jeune qui va de 2000 à 2003.

2.3 Méthodologie de l'étude

Dans le cadre de notre étude, nous proposons trois approches pour mesurer la mobilité intergénérationnelle. Premièrement, nous commençons par utiliser un indicateur de fluidité sociale pour évaluer la mobilité nette. Elle mesure les chances relatives entre deux catégories d'accéder à une même position sociale. Cela implique le calcul des rapports de chances à partir des matrices de transition. Deuxièmement, nous appliquons le modèle log-multiplicatif « Uniforme Difference » afin de mesurer l'intensité ou la force de l'association entre les secteurs d'activité des individus et ceux de leurs pères, en prenant en compte une troisième variable (pays) dans notre analyse. Cela a pour objectif de valider la robustesse des résultats des odds ratios. Enfin, nous utilisons le modèle logistique pour examiner l'influence des caractéristiques parentales, notamment leur niveau d'éducation et leur secteur d'activité, sur le positionnement des individus dans un secteur donné.

2.3.1 Fluidité sociale : les rapports de chances relatives

Cette partie traite de l'utilisation des rapports de côtes, également appelés coefficients de reproduction, pour mesurer le lien entre le secteur d'activité des parents et celui de leurs enfants, ce que l'on appelle aussi fluidité sociale. Ces rapports de côtes permettent de quantifier les chances relatives entre deux catégories d'accéder à une même position sociale. Ils offrent également la possibilité de comparer les pays selon leur degré de fluidité sociale. Un pays est d'autant plus fluide que ce rapport est élevée. Au contraire il est rigide si ce rapport est faible. Le croisement des deux variables nous donne la table de la mobilité suivante :

TABLE 2.3 – Table de mobilité

	Secteur de l'individu		
Secteur du père	Informel	Formel	
Informel	n_{00}	n_{01}	
Formel	n_{10}	n_{11}	

Avec n_{ij} le nombre d'individus de l'origine x = i et de destination y = j (avec i = 0, 1 et j = 0, 1) et la probabilité conditionnelle d'atteindre la destination j sachant que l'individu vient de l'origine i. et $p_{ij} = p(y = j \mid x = i)$

Théoriquement, les odds ratios sont donnés par les équations (2.1):

$$OR = \frac{n_{11}/n_{10}}{n_{01}/n_{00}} = \frac{p_{11}/(1-p_{11})}{p_{01}/(1-p_{01})}$$
(2.1)

De façon pratique, dans le cas de notre étude, les odds ratios ci-dessous sont présentés respectivement par par l'équation ci-dessous :

$$OR = \frac{P(y = Formel \mid x = Formel) / P(y = Informel \mid x = Formel)}{P(y = Formel \mid x = Informel) / P(y = Informel \mid x = Informel)}$$
(2.2)

Dans l'équation (2.2), le terme du numérateur désigne la chance de travailler dans le secteur formel plutôt qu'informel pour les individus dont le père exerce dans le secteur formel, tandis que le dénominateur désigne la chance de travailler dans le secteur formel plutôt que dans le secteur informel pour les individus dont le père travaille dans le secteur informel.

2.3.2 Présentation du modèle Uniforme différence (Unidiff)

Dans cette seconde section, nous synthétisons grâce au modèle « log multiplicative layer effect model » ou modèle Unidiff, les résultats des odds ratios en proposant un classement des pays en fonction de l'intensité de l'association entre le secteur des individus et leurs pères. Notre approche méthodologique est basée sur celle PASQUIER-DOUMER (2012) et MBENGA BINDOP (2020). Dans le cas de notre étude, nous partons d'une table de contingence, mais cette fois ci composée de trois variables, O = secteur d'activité du père à I = 2 modalités, D = secteur d'activité des individus à J=2 modalités et E= pays à K=8 modalités. Le modèle Unidiff que nous estimons dans cette étude suppose une structure stable de l'association entre les variables O et D, mais détecte les variations de cette association entre les modalités de la variable E, qui correspond dans cette analyse aux différents pays. Le modèle Unidiff utilisé est de la forme :

$$Log(F_{ijk}) = \lambda + \lambda_i^O + \lambda_i^D + \lambda_k^E + \lambda_{ik}^{OE} + \lambda_{ik}^{ED} + \beta_k \psi_{OD}$$
 (2.3)

Soit F_{ijk} les fréquences estimées du tableau de contingence théorique qui tente de reconstruire le tableau de contingence empirique à la fréquence observée ou empirique n_{ijk} .

La moyenne des logarithmes de l'ensemble des fréquences estimées de la table est donnée par le paramètre λ :

$$\lambda = \frac{1}{IJK} \sum_{i=1}^{I} \sum_{j=1}^{J} \sum_{k=1}^{K} \log(F_{ijk})$$
 (2.4)

L'effet propre d'ordre 1 pour la variable O, qui mesure l'écart à la moyenne dont sont responsables les variables O, est donné par :

$$\lambda_i^O = \frac{1}{JK} \sum_{j=1}^{J} \sum_{k=1}^{K} \log(F_{ijk}) - \lambda$$
 (2.5)

L'effet propre d'ordre 1 pour la variable D, qui mesure l'écart à la moyenne dont sont responsables les variables D, est donné par :

$$\lambda_j^D = \frac{1}{IK} \sum_{i=1}^{I} \sum_{k=1}^{K} \log(F_{ijk}) - \lambda$$
 (2.6)

L'effet propre d'ordre 1 pour la variable E, qui mesure l'écart à la moyenne dont sont responsables les variables E, est donné par :

$$\lambda_i^E = \frac{1}{IK} \sum_{i=1}^{I} \sum_{k=1}^{K} \log(F_{ijk}) - \lambda$$
 (2.7)

Le coefficient λ_{jk}^{ED} représente l'association d'ordre 2 entre E et D qui traduit l'hypothèse que la destination vers un secteur d'activité dépend du pays.

L'hypothèse sous adjacente de ce modèle est supposer que les odds ratios évoluent dans le même sens. Il sert principalement à tester la consistance des résultats des odds ratios.

Dans l'expression (2.3), ψ_{OD} est un paramètre qui traduit la forme de l'association statistique intergénérationnelle. β_k , quant à lui est le paramètre d'intérêt de notre modèle. Il traduit pour un pays donné, la force relative de cette association. L'évolution du paramètre d'intensité résume donc la variation entre les pays, des inégalités sociales dans l'accès à un secteur d'activité. Par convention, on fixe la valeur du paramètre à 1 pour la Côte d'Ivoire. Un paramètre supérieur à 1 (respectivement inférieur à 1) signifie une intensité plus forte (respectivement moins forte) d'inégalité des chances, appréhendé dans notre étude comme la force du lien entre le secteur d'activité des individus et les pères.

2.3.3 Modèle logistique et mobilité intergénérationnelle ascendante

Ce modèle vise à évaluer la probabilité pour un individu d'accéder à un secteur d'activité plutôt qu'à un autre en fonction de son origine sociale. L'indicateur d'appartenance à un secteur d'activité est présenté comme suit :

$$y_i = \begin{cases} 0 & \text{si l'individu } i \text{ travaille dans le secteur informel} \\ 1 & \text{si l'individu } i \text{ travaille dans le secteur formel} \end{cases}$$
 (2.8)

L'équation du modèle logit s'écrit :

$$\mathbb{P}(y_i = 1 \mid x_1, x_2, \dots, x_k) = F(x_i'\beta) = \frac{\exp(x_i'\beta)}{1 + \exp(x_i'\beta)}$$
(2.9)

Où $x_i = (x_i^1, ..., x_i^K)$, $\forall i = 1, ..., N$ désigne le vecteur des caractéristiques observables, y_i les réalisations de la variable dépendante prenant les valeurs 1 ou 0, N la taille de l'échantillon, F(.) La fonction de répartition de la loi logistique et où

 $\beta = (\beta_1, \ldots, \beta_K)' \in \mathbb{R}^K$ est le vecteur des paramètres inconnus. De façon pratique, le modèle que nous estimons est la probabilité pour un individu de travailler dans le secteur formel conditionnelle au secteur d'activité et le niveau d'éducation de son père. Par la suite, nous contrôlons l'estimation par les effets fixes cohorte. La spécification du modèle est donnée par :

$$\mathbb{P}(y_i = \text{Formel} \mid \text{secteur_peres, niveau_(educ_peres), cohorte}) = F(x_i'\beta) = \frac{\exp(x_i'\beta)}{1 + \exp(x_i'\beta)}$$
 (2.10)

Avec $x_i = (Secteur_{peres}, Niveau_{educ_{peres}}, Cohorte)$, qui désigne le vecteur des caractéristiques des pères ¹. La technique du maximum de vraisemblance sera utilisée pour estimer les paramètres β_k du vecteur β de l'équation $(2.10)^2$. En considérant y_i comme l'indicateur d'appartenance à un secteur d'activité donné pour l'individu i et que dans x_i la modalité de référence pour le secteur d'activité du père ³ est le secteur formel. Dans la suite de notre étude, notre intérêt porte sur les odds ratios obtenus après estimation du modèle logistique afin d'analyser la mobilité nette ascendante. C'est-à-dire la chance pour les individus de pères informel d'accéder au secteur formel plutôt que le secteur informel, en tenant compte du secteur d'activité du père et de son niveau d'éducation. Ces odds ratios sont donnés par :

$$OR = exp(\beta) \tag{2.11}$$

Il s'agit de l'exponentiel du paramètre associé au secteur du père lorsque la modalité « formel » est prise comme référence. A partir de l'équation (2.10), il peut encore se réécrire comme suit :

$$OR = \frac{\left(\frac{\mathbb{P}(y_i=1|\text{Secteur_p\`eres}=0,\text{Niveau_(educ_p\`eres}),Cohorte)}{\mathbb{P}(y_i=0|\text{Secteur_p\`eres}=0,\text{Niveau_(educ_p\`eres}),Cohorte)}\right)}{\left(\frac{\mathbb{P}(y_i=1|\text{Secteur_p\`eres}=1,\text{Niveau_(educ_p\`eres}),Cohorte)}{\mathbb{P}(y_i=0|\text{Secteur_p\`eres}=1,\text{Niveau_(educ_p\`eres}),Cohorte)}\right)}$$
(2.12)

Interprétation : Un rapport de chances relatives supérieur à un (OR > 1) signifie qu'il y a plus de chances pour un individu de pères exerçants dans le secteur informel de se retrouver dans le secteur formel plutôt qu'informel (comparativement aux

^{1.} Secteur pere = Secteur d'activité des pères; Niveau_{educ_{vere}} = Niveau d'éducation des pères.

^{2.} Les résultats de l'estimation du modèle logistique seront analysés à travers les odds ratios afin de pouvoir comparer les différentes méthodes de mesure de mobilités utilisées.

^{3.} Le secteur d'activité du père prend 1 si le père exerce dans le secteur formel et 0 sinon.

individus de pères exerçants dans le secteur informel). Un OR < 1 signifie plutôt que ces individus ont moins de chances de se retrouver dans le formel.

2.3.4 Modèle à équations structurelles de pistes causales

En plus d'analyser les influences causales du triangle OED, les modèles de pistes causales permettent de dépeindre les différents chemins de causalités entre les variables analysées, et de décomposer ces effets afin de distinguer ce qui relève d'un effet de causalité directe entre deux variables et ce qui relève d'une causalité indirecte qui transite par une variable intermédiaire. On suppose que : (a) le statut sectoriel du père ou origine sociale de l'enfant est une variable latente fonction du niveau d'éducation du père; (b) le niveau d'éducation de l'enfant est fonction de celui de son père, du statut socio-économique du père et des caractéristiques individuelles de l'enfant; et, enfin (c), la destination sociale ou statut socio-économique atteint par l'enfant est une variable latente fonction de l'origine sociale, du niveau d'éducation du père et des caractéristiques individuelles de l'enfant. La spécification du modèle est donnée comme suite :

$$X = \tau_{x} + \Lambda_{x}\xi + \delta$$

où:

X : le vecteur des indicateurs latéraux

— τ_x : vecteur de q constantes du modèle

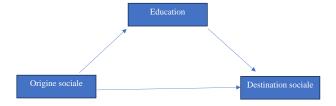
— ξ : vecteur des *n* variables exogènes latentes

— δ : vecteur des résidus

— Λ_x : le vecteur des coefficients estimés

La représentation graphique du modèle est la suivante :

FIGURE 2.1 – Le triangle OED



Chapitre 3

Analyse descriptive de la mobilité intergénérationnelle

3.1 Analyses descriptives des variables d'intérêts pour l'ensemble des pays

Dans cette partie descriptive nous allons nous intéressé aux caractéristiques des variables relatives à la mobilité d'une part pour les pères et d'autre part pour les individus.

Les pères et les individus enquêtés ¹ sont principalement actifs dans le secteur informel, car une grande exerce dans ce secteur par rapport au secteur formel dans tous les pays de l'union. Comme le montre le Tableau 3.1, plus de 90% des pères exercent dans le secteur informel. Le même constat est noté pour les individus enquêtés. 83 pères sur 100 sont sans niveau d'éducation. Enfin, les générations 80 et 90 concentrent 54% de l'effectif des individus.

3.2 Dynamique du secteur informel

La figure 3.1 illustre l'évolution de la proportion d'individus travaillant dans le secteur informel selon plusieurs générations dans les huit pays de l'UEMOA. Elle permet d'appréhender les changements qui ont eu lieu dans la dynamique d'évolution de la part du secteur informel dans les économies de l'union pour les générations de 1940 à 2000.

^{1.} Nous travaillons avec les individus âgés de 15 ans et plus. L'annexe A donne les détails sur la construction de l'indicateur d'appartenance à un secteur d'activité et permet de voir aussi la population cible pour notre étude telle que présenté dans la section 2.1 du chapitre précédent.

Variables Modalités Pourcentage 89,99 110 776 Informel Secteur d'activité de l'individu 10,01 **Formel** 12 321 Informel 112 731 91,58 Secteur d'activité du père **Formel** 10 366 8,42 Aucun 101 991 82,85 Primaire 12 624 10,26 Niveau d'instruction du père Secondaire 1er cycle 4 393 3,57 Secondaire 2e cycle 1,70 2 094 1 995 1,62 Supérieur 2,31 [Années 40] 2 847 [Années 50] 7 414 6,03 [Années 60] 14 904 12,11 Cohortes de naissance [Années 70] 23 251 18,90 25,86 [Années 80] 31 819 [Années 90] 30 190 24,54 10,24 [Années 2000] 12 599

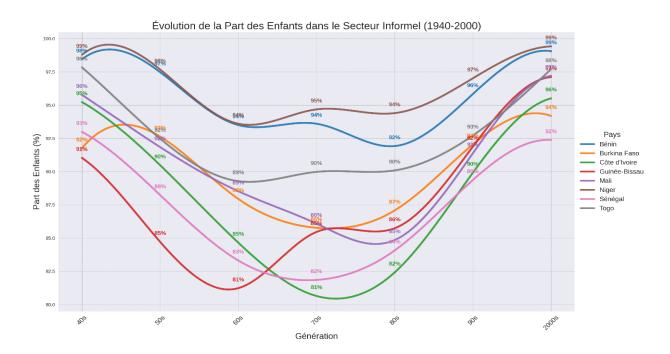
TABLE 3.1 – Statistiques descriptives des variables de l'étude

Source de données : EHCVM 2018, calcul des auteurs. Les statistiques des cohortes par pays sont fournies en annexe.

L'analyse du graphique 3.1 montre une tendance similaire dans tous pays. En effet, on remarque une prédominance du secteur informel pour les individus de la génération 1940, avec en moyenne 91% d'entre eux travaillant dans ce secteur. Cependant, les générations des années 1960 et 1970 travaillent moins dans le secteur informel. Environs 88% des individus appartenant à ces deux générations exercent dans le secteur informel. Par ailleurs, une reprise du secteur informel est observée pour les générations des années 1980. Ainsi, la proportion d'individus des générations 1980, 1990 et 2000 employés dans le secteur informel est passée en moyenne à environ 92%. Il convient de noter que ce taux a légèrement augmenté comparativement à celui de la génération 1940. De plus, on observe une disparité entre les pays bien qu'ils présentent des tendances très semblable.

On remarque que dans l'ensemble des pays de l'UEMOA, le Niger se distingue par sa prédominance constante, car quelle que soit la génération, la proportion d'individus travaillant dans l'informel demeure toujours supérieure à celle de tous les autres pays. Cela se traduit par une courbe constamment située à un niveau plus élevé que les autres courbes sur le graphique. Le Bénin suit une trajectoire similaire, bien que légèrement inférieure à celle du Niger. En Guinée Bissau, on observe une augmentation assez brusque de la proportion d'individus travaillant dans le secteur informel pour la génération 1970, dépassant même celle de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Ces deux derniers pays présentent des niveaux relativement bas de travail informel chez les enfants depuis la génération 1950 jusqu'à la génération 1970

FIGURE 3.1 – Répartition des individus exerçants dans le secteur informel par cohortes



Source de données : EHCVM 2018, calculs des auteurs.

3.3 Niveau d'instruction du père et secteur d'activité des individus

Les individus de pères n'ayant pas atteint le primaire sont fortement susceptibles de se retrouver dans le secteur informel comparativement à ceux dont les parents ont au moins dépassé le primaire. L'axe vertical de la Figure 3.2 donne la probabilité conditionnelle que les individus se retrouvent dans un secteur conditionnellement au niveau d'éducation de leur père, située sur l'axe des abscisses. Ainsi, pour l'ensemble des pays de l'union, parmi les individus travaillant dans le secteur informel environs 92% d'entre eux ont leurs pères ayant aucun niveau d'éducation alors qu'environs 54% de ces enfants ont un père ayant le niveau d'éducation supérieur. Ainsi, on constate que plus le niveau d'éducation du père augmente moins l'individu a de chances de se retrouver dans le secteur informel. Par conséquent, le niveau d'instruction du père semble influencer la destinée du secteur d'activité des individus.

Primaire Secondaire 1 Fer Cycle Secondaire Secondaire Secondaire 2 Secondaire Secondaire

FIGURE 3.2 – Secteur d'activité des individus et niveau d'instruction des pères

Source de données : EHCVM 2018, calculs des auteurs.

3.4 Secteur d'activité des pères et secteur d'activité des individus

La Figure 3.3 montre l'évolution du secteur d'activité des pères et des individus dans l'ensemble des 8 pays de l'union. Entre les deux générations, la part des actifs exerçant dans le secteur informel s'est réduite de 6 points de pourcentage au Burkina Faso et de 5 points de pourcentage en Côte d'Ivoire. Le même phénomène est observé au Niger, mais seulement d'un point de pourcentage. En revanche, nous constatons une tendance inverse dans les autres pays. Au Mali, par exemple, la proportion d'enfants travaillant dans l'informel par rapport à leurs pères a augmenté de 3 points de pourcentage. Au Niger, au Togo, en Guinée Bissau, au Bénin et au Sénégal, il n'existe pas de différence significative entre la proportion des parents et celle des enfants exerçant dans le secteur informel.

En ce qui concerne les actifs du secteur formel, les mêmes tendances sont observées. En effet, la part de la jeune génération travaillant dans le secteur formel par rapport à celle des parents a triplé au Burkina Faso et doublé en Côte d'Ivoire. Dans les deux pays, les individus sont plus actifs dans le formel que ne l'étaient leurs parents. Par ailleurs, entre les pères et les individus, la proportion du secteur formel

a diminué de 3 points de pourcentage. Ce même constat est observé au Sénégal, le Togo et le Bénin (réduction de 1 point de pourcentage).

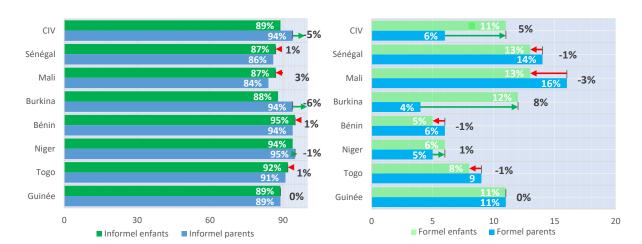


FIGURE 3.3 – Secteur d'activité des individus et secteur d'activité des pères

Source de données : EHCVM 2018, calculs des auteurs.

3.5 Matrice de destinée sociale

La matrice de destinée répond à la question : que deviennent les individus qui avaient un père exerçant dans le formel ou l'informel? Cette matrice part du passé (secteur d'activité) et se projette dans l'avenir (secteur des individus). Nous analysons dans le cadre de notre étude cette matrice en nous appuyant sur la mobilité ascendante. La mobilité ascendante désigne le fait ou la probabilité que les individus de pères travaillant dans le secteur informel se retrouvent dans le secteur formel.

La Figure 3.4 illustre la mobilité ascendante pour chaque pays. Il apparaît que la Côte d'Ivoire et le Sénégal présentent la plus forte mobilité ascendante de l'union. Ces deux géants économiques de la zone se démarquent fortement des autres pays. En effet, respectivement 12% et 11% des individus ivoiriens et sénégalais arrivent à changer leur statut social d'origine. Autrement dit, étant issus des parents travaillant dans l'informel, ces individus parviennent à se positionner dans le secteur formel. Comparativement à ces deux pays, le Bénin et le Niger se distinguent par des mobilités ascendantes très faibles (respectivement 4% et 3%). Toutefois, le Mali et le Burkina Faso sont très semblables (respectivement 8

Même s'il reste à vérifier le lien causal, néanmoins, on remarque que dans les pays ayant un niveau de richesse élevé, bon nombre d'individus de pères informels parviennent à trouver un emploi dans le secteur formel. Ce taux de transition vers le

secteur formel relativement élevé en Côte d'Ivoire et au Sénégal pourrait s'expliquer par la dynamique de leur économie.

En réalité, le Sénégal et la Côte d'Ivoire pourraient être considérées comme des exemples pour la sous-région en termes de rémunération salariale dans le secteur public, qui constitue le maillon du secteur formel. Ainsi, ce facteur est susceptible d'influencer la décision des individus dans l'accès au secteur formel. De plus, il est clair que la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont devenus aujourd'hui le point de mire des investisseurs privés. Cette attractivité permet d'augmenter la demande de main-d'œuvre. Étant donné que ces entreprises privées sont en grande partie dans le secteur formel, cela constitue une condition idoine pour ces deux pays d'avoir aujourd'hui plus de leurs enfants dans le secteur formel qu'il y a 40 ans.

L'ensemble de ces facteurs sont quelques éléments de réponse à cette disparité entre ces deux grandes économies de l'union et les autres pays. Bien que le Niger ait un PIB plus élevé que la Guinée Bissau, ce dernier enregistre une mobilité ascendante 3 fois plus élevée que le Niger. Dans les faits, ce résultat peut être surprenant, mais pourrait s'expliquer en prenant en compte l'aspect culturel des pays. En effet, le Niger est un pays où la population est très attachée à la culture et aux valeurs sociales. De ce fait, les parents transmettent de génération en génération leurs métiers, qui sont principalement informels, sous forme de capital aux enfants, qui se retrouvent ensuite à reproduire le même secteur d'activité que leurs pères. Au-delà de cet aspect, d'autres réalités peuvent également expliquer cette faible mobilité ascendante des enfants nigériens comme les différences observées dans les distributions marginale des effectifs.

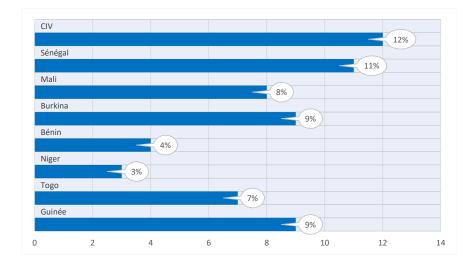


FIGURE 3.4 – Graphe de la Matrice de destinée sociale

Source de données : EHCVM 2018, calculs des auteurs.

La Figure 3.4 examine la mobilité ascendante sans pour autant faire ressortir les dynamiques entre générations. Par contre, la Figure 3.5 illustre les changements dans la mobilité ascendante qui s'opèrent entre les générations. Pour les individus de la génération 1940-49, la mobilité ascendante est très élévée au Burkina comparativement à tous les pays. En d'autres termes, 10% des individus de pères informels de cette génération au Burkina arrivent à se positionner dans le secteur formel. Cette mobilité reste très faible au Bénin et au Niger (2%). Pour tous les pays, la génération 1950-59 affiche une mobilité ascendante très élevée comparativement à la génération précédente. Cette tendance reste maintenue jusqu'à la génération 1980-89 avant de connaître un déclin à partir de la génération 1990.

16%
14%
12%
10%
8%
6%
4%
2%
0%
Côte d'Ivoire Sénégal Mali Burkina Faso Bénin Niger Togo Guinée Bissau

1940-49 1950-59 1960-69 1970-79 1980-89 1990-99 2000-09

FIGURE 3.5 – Mobilité intergénérationnelle ascendante en fonction des cohortes

Source de données : EHCVM 2018, calculs des auteurs.

En résumé, ce chapitre donne une analyse descripitive de la mobilité intergénérationnelle dans les pays de l'UEMOA, en se concentrant sur les secteurs d'activité et le niveau d'éducation des pères et des individus. Il révèle que la majorité des pères et des individus travaillent dans le secteur informel, avec des taux élevés d'absence d'éducation chez les pères. Les analyses montrent des variations dans l'évolution de l'emploi informel selon les générations et les pays, avec une tendance générale de prédominance du secteur informel. On note également que les enfants de pères plus éduqués sont plus susceptibles de travailler dans le secteur formel. En explorant la relation entre le secteur d'activité des pères et des individus, on observe que certains pays comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal présentent une mobilité ascendante notable, contrairement à d'autres comme le Niger et le Bénin.

Chapitre 4

Résultats des estimations et discussion

4.1 Mobilité intergénérationnelle nette

Analyse de la mobilité intergénérationnelle nette par pays

Dans cette section, nous abordons la mesure de la mobilité nette, excluant les divers facteurs économiques qui pourraient influencer cette mesure. À l'aide des ratios de chances, nous évaluons cette mobilité en neutralisant l'influence des changements de la structure économique des pays mais également la distribution marginale des effectifs pour chaque pays.

Les résultats des estimations des rapports de chances révèlent un élément notable : le Niger, ayant initialement le taux de mobilité ascendante brute le plus faible, affiche également le rapport de chance le plus élevé. En d'autres termes, les enfants dont les parents travaillent dans le secteur formel ou informel au Niger sont environ 25 fois plus susceptible de travailler dans le même secteur que leurs parents. Ce qui traduit une faible mobilité dans ce pays. Cette chance est d'environ 9 pour les enfants Burkinabés et d'environ 6 fois pour un enfants béninois. Ce constat suggère une tendance marquée au Niger vers des transitions du secteur informel vers le secteur formel, par rapport à celles dans l'autre sens. À l'inverse, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, présentant à l'origine les taux de mobilité ascendante brute les plus élevés, cette chance est respectivement 5 et 8 fois moins élevée. Il est à noter que cette chance est également deux fois plus élevée au Burkina, qu'au Togo et au Mali.

Toutefois, le Sénégal et la Guinée affichent une forte mobilité comparativement au Niger et le Burkina. Un enfant sénégalais a seulement 3 fois plus de chance de reproduire le même secteur d'activité que son père. De même la Côte d'Ivoire qui affichait le taux de mobilité ascendante le plus élevé, se retrouve avec un coefficient de reproduction plus important que celui de tous les pays, à l'exception du Niger, le Burkina, le Bénin et le Mali.

Ces résultats démontrent qu'en absence des changements structurels économiques, comme l'essor ou le déclin de certains secteurs, qui peuvent influer sur les opportunités d'emploi et les revenus disponibles et de différence dans la distribution des effectifs marginaux des pays, il semble exister une dynamique de reproduction du secteur des parents dans l'ensemble des 8 pays. Elle est plus importante dans le deux pays enclavés et voisins à savoir le Niger et au Burkina et relativement plus faible dans les pays côtiers comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire ainsi que la Guinée et le Togo.

Enfin, la mobilité ascendante brute est beaucoup influencée par la structure économique des pays. Pour mesurer de près cette fluidité sociale, il est assez fréquent d'utiliser les odds ratios qui sont insensibles à ces changements économiques.

TABLE 4.1 – Rapports de chances intergénérationnels

	Rapports de cotes
Pays	**
J	Formel/Informel
Côte d'Ivoire	5,03
	[2,4; 10,4]
Sénégal	3,27
J	[1,5;6,9]
Mali	4,53
	[1,91; 10,75]
Burkina Faso	8,77
	[3,98; 19,34]
Bénin	5,58
	[1,92; 16,21]
Niger	25,55
O	[10,78; 60,52]
Togo	4,20
O	[1,69; 10,44]
Guinée	3,58
	[1,60; 7,98]
1 1 1	

Source des données : EHCVM 2018, calcul des auteurs. Pour apprécier la dynamique ou l'évolution des inégalités de chance entre les générations, nous procédons à une décomposition en fonction des différentes cohortes de naissance.

❖ Analyse de la mobilité intergénérationnelle nette par pays en fonction des cohortes ¹

Les résultats de la Figure 4.2 révèlent des variations significatives des inégalités pour les différentes cohortes dans chaque pays. On constate que de la génération 1940-49 à la génération 1990-99, le Niger a enregistré une forte décroissance des inégalités de chances, allant de 18 à 7. Cette même tendance est observée au Burkina. Par ailleurs, pour les mêmes générations considérées, on note une augmentation des inégalités de chances dans la plupart des autres pays mais jusqu'à la génération 1980-89. Pour la génération 1990-99, le degré d'inégalité a baissé pour tous les pays et avec une reprise à partir de la génération 2000 à 2003.

4.2 Analyse synthétique de la mesure de l'intensité de la mobilité sociale : modèle Unidiff

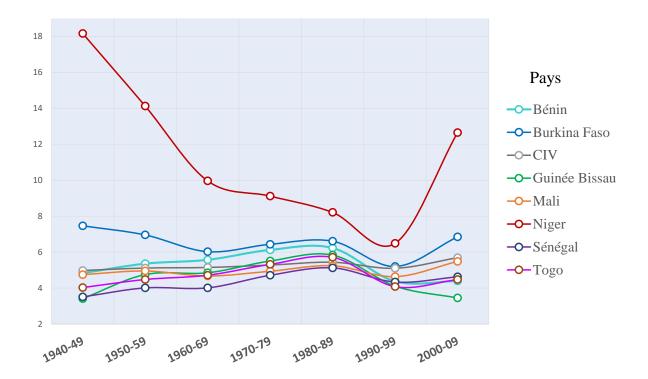
Dans cette section, nous testons la robustesse des résultats des odds ratios à travers le modèle UniDiff. L'hypothèse principale de ce modèle suppose que les odds ratios évoluent dans le même sens; ainsi, toute différence entre les pays est probablement due aux effets spécifiques de chaque pays.

Le modèle précédemment estimé examine la fluidité sociale ou la liaison entre le secteur d'activité de l'individu et son père, pour chaque pays individuellement en se basant uniquement sur l'origine sociale des individus et de leurs destinations. Cependant, cela ne tient pas compte des effets spécifiques de chaque pays, qui pourraient également influencer la fluidité sociale.

L'approche du modèle UniDiff permet d'incorporer l'effet de chaque pays dans le modèle, tout en tenant compte simultanément d'autres variables explicatives telles que le secteur d'activité des parents. Elle nous permet d'identifier comment le pays d'origine affecte la fluidité sociale après avoir contrôlé d'autres facteurs, et de déterminer si les différences observées dans les odds ratios entre les pays persistent toujours. Les valeurs en rouge désignent les coefficients β_k du modèle. En prenant

^{1.} Le fichier en annexe C donne le tableau récapitulatif des valeurs des odds ratios par cohortes calculés à partir de l'équation (2.2). et donnent la M.I nette au sein de l'UEMOA. En effet, toutes les cohortes, les individus de pères travaillant dans le secteur formel et les individus de pères exerçant dans l'informel sont 3 à 5 fois plus susceptibles de travailler dans le même secteur d'activité que leurs pères que de travailler dans un secteur différent, excepté pour le Niger et le Burkina Faso. Les deux pays affichent des valeurs d'odds ratios élevées pour les générations nées dans la période coloniale mais qui diminuent jusqu'à la génération 1990-99. Tout ceci montre une tendance à la baisse dans la reproduction intergénérationnelle des secteurs d'activités. Au Niger, pour la vieille cohorte 1940-49, les individus ont 18 fois plus de chances de reproduire le secteur d'activité de leurs pères tandis qu'au Burkina ils ont 7 fois plus de chances de le faire

FIGURE 4.1 – Rapports de chances intergénérationnels (Formel/Non-Formel) par cohortes



Source de données : EHCVM 2018, calcul des auteurs.

la Côte d'Ivoire comme référence, son coefficient est égal à 1, nous examinons donc la différence entre les autres pays et ce pays de référence. Les résultats de ces différences sont indiqués en noir avec des palettes rouges et vertes.

Comme nous pouvons le remarquer, comparé à la Côte d'Ivoire, le Niger se distingue considérablement des autres pays. Au Niger, l'intensité de la liaison entre le secteur des pères et des individus est très élevée. Ce résultat confirme bien celui des odds ratios. En effet, les individus nigériens de pères formels ou informel ont plus de chance de se retrouver dans le même secteur que leurs pères comparativement aux autres individus de la sous-région. En termes d'inégalités de chance, ce pays a également le degré d'inégalités le plus élevé comparé aux autres pays, car le positionnement des enfants individus nigériens dépend plus du secteur d'activité de leurs pères que de leur propre performance. Comparé à la CIV, le Mali est plus égalitaire en termes de chances contrairement à la Guinée et le Sénégal. En résumé, les résultats du modèle UniDiff confirment bien ceux des odds ratios.



FIGURE 4.2 - Coefficients du modèle Uniforme Difference

Source de données : EHCVM 2018, calculs des auteurs.

4.3 Analyse des déterminants de la mobilité intergénérationnelle ascendante

Au-delà du simple fait d'analyser la fluidité sociale et la mesure de l'intensité de cette association entre le secteur des individus et leurs pères, nous examinons également l'influence d'autres caractéristiques des pères sur le positionnement des individus dans un secteur donné. Pour ce faire, nous mesurons la mobilité intergénérationnelle ascendante grâce à l'estimation du modèle de régression logistique. Les résultats de l'estimation sont évalués à partir des rapports de chances relatives consignés dans le Tableau ??. Ces rapports de chances sont différents de ceux obtenus dans le Tableau 4.1. Car il s'agit de déterminer la probabilité pour un individu d'exercer dans le secteur formel sachant que son père exerce dans l'informel et connaissant également son niveau d'éducation, le tout contrôlé par les effets fixes cohortes.

Le modèle (1) ² pour chaque pays prend en compte seulement le secteur d'activité des pères et des effets fixes cohortes. Les résultats de ce modèle montrent des rapports de côtes très faibles (inférieur à l'unité). Cela traduit une mobilité ascendante faible pour l'ensemble des pays de l'union. En d'autres termes les individus nés de pères exerçant dans le secteur informel ont de faibles chances de se retrouver dans le secteur formel plutôt qu'informel comparé aux individus nés de pères

^{2.} C'est le modèle avec le chiffre (1) sous le nom des pays dans le tableau ??.

travaillant dans le secteur formel. Toutefois, il existe de grandes disparités entre les pays. En effet, la mobilité ascendante est plus élevée au Sénégal comparativement aux autres pays et très faible au Niger. Ainsi, au Sénégal, la probabilité de se retrouver dans le secteur formel plutôt qu'informel pour les individus de pères informels ne représente qu'environ 33% de la probabilité de se retrouver dans le même secteur (comparativement aux individus de parents formels). Cette probabilité est de 23% pour le Mali, 12% pour le Burkina et 4% au Niger.

En prenant en compte le niveau d'éducation des pères, on note une augmentation importante de la mobilité ascendante nette pour tous les pays. La mobilité ascendante a triplé en Guinée et a doublée dans toutes les autres économies à l'exception du Togo. En effet, cette probabilité de transiter vers le secteur formel sachant qu'on est individu de pères informels passe de 4% pour le Niger à environ 11%; de 20% à 57% pour la Guinée Bissau. De plus, il faut noter que plus le niveau d'instruction du père de l'individu est élevé, plus il a de chance de se retrouver dans le secteur formel qu'informel sachant que son père est dans l'informel.

TABLE 4.2 – Résultats de l'estimation

								Secteur forme	secteur formel des enfants							
Pays	ogoI	30	Béi	Bénin	Guinée B	ée B	Sénégal	gal	CIA	>	Burkina Faso	a Faso	W	Mali	Niger	er
Modèles	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
	Odds ratios	Odds ratios Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios					
Secteur d'activité des pères :(réf=formel)																
Informel	0,245***	0,341	0,268***	0 ,399***	0,203***	0,574***	0,330***	0,525***	0,215***	0,369***	0,126***	0,222***	0,236***	0,411***	0,042***	0,106***
	(0,001)	(00'003)	(00'003)	(00'00)	(0,001)	(0,004)	(0,001)	(0,003)	(0,001)	(0,002)	(000'0)	(0,002)	(0,001)	(0,002)	(000'0)	(0,001)
Niveau d'instruction																
des parents (réf=aucun)																
Primaire		1,128***		1,752***		2,729***		1,367***		1,556***		1,892***		2,142***		1,740***
		(0,000)		(0,019)		(0,015)		(0000)		(0,005)		(600'0)		(0,013)		(0,018)
Secondaire 1er cycle		1,450***		1,880***		3,071***		2,925***		1,811***		2,410***		3,191***		4,861***
•		(0,01)		(960'0)		(0,026)		(0,017)		(0,007)		(0,016)		(0,021)		(0,046)
Secondaire 2e cycle		1,776***		2,513***		4,933***		3,936***		1,618***		3,069***		4,345***		3,968***
		(0,018)		(0,062)		(0,053)		(0,039)		(0,008)		(0,027)		(0,029)		(0,055)
Superieur		2,857***		3,129***		6,781***		4,018***		3,860***		2,947***		8,443***		6,710***
•		(0,029)		(0,068)		(0,073)		(0,027)		(0,017)		(0,034)		(0,062)		(0,091)
Cohortes de																
naissance (réf=[40s])																
cohorte = 1, [50s]	3,537***	3,615***	1,799***	1,757***	1,458***	1,393***	1,668***	1,617***	2,041***	1,989***	0,804***	0,808***	2,357***	2,121***	2,019***	1,889***
	(0,089)	(0,092)	(0,063)	(0,062)	(0,045)	(0,044)	(0,023)	(0,022)	(0,028)	(0,027)	(800'0)	(800'0)	(0,038)	(0,035)	(0,047)	(0,043)
cohorte = 2, [60s]	4,979***	4,998***	2,176***	2,096***	3,794***	3,405***	2,347***	2,232***	3,268***	3,105***	1,298***	1,291***	3,277***	2,869***	4,224***	4,174***
	(0,120)	(0,122)	(0,072)	(0,070)	(0,109)	(860'0)	(0,031)	(0,029)	(0,043)	(0,041)	(0,012)	(0,012)	(0,051)	(0,045)	(0,093)	(680'0)
cohorte = 3 , [70s]	4,302***	4,261***	1,425***	1,323***	3,563***	2,991***	2,546***	2,260***	3,978***	3,605***	1,520***	1,470***	4,291***	3,379***	3,234***	3,138***
	(0,103)	(0,103)	(0,047)	(0,044)	(0,101)	(0.085)	(0.033)	(0,029)	(0,052)	(0,047)	(0,014)	(0,013)	(0,065)	(0,053)	(0,071)	(0,067)
cohorte = 4, [80s]	4,124***	3,878***	1,329***	1,155***	4,789***	3,756***	2,202***	1,834***	3,478***	2,974***	1,409***	1,333***	4,893***	3,481***	3,492***	3,011***
	(660'0)	(0,094)	(0,043)	(0,038)	(0,135)	(0,106)	(0,028)	(0,023)	(0,045)	(0,039)	(0,013)	(0,012)	(0,074)	(0,054)	(0,076)	(0,064)
cohorte = 5 , [90s]	3,024***	2,750***	0,731***	0,604***	2,626***	1,941***	1,495***	1,247***	1,968***	1,654***	***698′0	0,812***	2,817***	1,970***	2,108***	1,819***
	(0,073)	(0,067)	(0,024)	(0,020)	(0,075)	(0,055)	(0,019)	(0,016)	(0,026)	(0,022)	(800'0)	(0,007)	(0,043)	(0,031)	(0,046)	(0,039)
cohorte = 6 , [2000s]	66'0	***006'0	0,267***	0,209***	***809′0	0,432***	1,156***	1,039***	0,892***	0,740***	0,661***	0,617***	1,007	***869′0	0,369***	0,269***
	(0,027)	(0,025)	(0,010)	(00'00)	(0,020)	(0,014)	(0,016)	(0,015)	(0,013)	(0,011)	(900'0)	(900'0)	(0,017)	(0,012)	(600'0)	(0,007)
Pseudo R2	0,0578	0,0642	0,0702	0,0807	0,0675	0,0954	0,0458	290'0	0,0715	0,0838	0,0625	0,0694	0,085	0,125	0,174	0,19
Z	11452	11452	15737	15737	16391	16392	16231	16232	22820	22821	18716	18717	10395	10396	11355	11356

que formel à mesure que le niveau d'éducation augmente. Les parents n'ayant aucun niveau d'éducation ont moins de chances de formel et 0 sinon. Le niveau d'éducation et le secteur d'activité ont leurs coefficients tous significatifs. Ceux-ci permettent de voir qu'il y a plus de chances de migrer vers le formel pour les individus lorsque les parents exercent dans le secteur informel plutôt Source de données : EHCVM 2018, calculs des auteurs. La variable dépendante prend la valeur un si l'enfant est dans le secteur voir leurs enfants migrer vers le secteur formel. En définitive ces résultats montrent que le niveau d'éducation du père influence sur la mobilité ascendante. Ce qui confirme nos deux hypothèses à savoir que le secteur du père influence le secteur de l'individu et son niveau d'éducation influence également sa position dans un secteur. Ces résultats corroborent avec ceux de PASQUIER-DOUMER (2012) et de MBENGA BINDOP (2020) sur le fait que l'origine social joue un rôle important sur la destiné des individus.

4.4 Analyse de la relation de causalité : modèle de pistes causales

Bien que les modèles log-linéaires et les odds ratios soient avantageux pour analyser la mobilité intergénérationnelle et déterminer l'influence de l'origine sociale sur le secteur d'activité des individu, ils ne permettent pas d'analyser les relations de causalité en décomposant les effets directs des effets indirects. Pour pallier cette limitation, nous proposons le modèle de pistes causales, qui appartient à la famille des modèles d'équations structurelles. Ce modèle permet de décomposer les effets directs de causalité entre le secteur d'activité des pères et celui des individus, ainsi que les effets indirects qui transitent par le niveau d'éducation.

Dans les sections 4.2 et 4.3, nous avons estimé en deux étapes l'influence des caractéristiques des pères sur le secteur d'activité des individus. D'abord, nous avons estimé le modèle logit où la probabilité pour un individu d'accéder à un secteur formel dépend uniquement du secteur de son père, ce que nous quantifions comme effet direct. Ensuite, nous avons effectué une deuxième estimation afin de déterminer si le père agit indirectement via son niveau d'éducation sur le choix du secteur d'activité des individus, désignant l'effet indirect. Néanmoins, il faut noter que cette procédure, également utilisée par PASQUIER-DOUMER (2012), souffre d'un biais de comparabilité lié au fait que dans le cadre des modèles non linéaires, le coefficient estimé d'une variable d'intérêt avec celui de la forme réduite privée des variables médiatrices de son effet n'est pas aussi simple. En effet, les coefficients des deux modèles ne sont pas comparables dans un logit ou probit à cause du rééchelonnement du modèle induit par une propriété des modèles de régression non linéaires selon laquelle les coefficients et la variance de l'erreur ne sont pas identifiés séparément MOOD (2010).

Pour faire face à ce problème, nous utilisons l'approche des pistes causales qui est la mieux adaptée pour décomposer ces deux effets.

Le Tableau 4.3 présente les coefficients des pistes causales entre les variables du modèle structurel estimé. On y retrouve les résultats de la décomposition de l'effet total en effet direct (lié au secteur du père) et l'effet indirect (celui transitant par l'éducation). Dans l'ensemble des 8 pays d'étude, l'effet total du statut des parents sur la destination (secteur d'activité) de leurs enfants est de 0,1696. Parmi cet effet total, l'effet direct du secteur d'activité des pères représente 72,28%. En décomposant ces deux effets, on constate que même en tenant compte du niveau d'éducation, le secteur des parents reste très déterminant pour le positionnement des enfants dans leur secteur d'activité. L'effet direct du secteur des parents est relativement élevé et similaire au Niger et au Burkina (0,22) par rapport aux autres pays. Dans ces deux pays, les effets indirects sont respectivement de 0,0833 et 0,069. Le Sénégal et le Bénin présentent les effets directs les plus faibles, suggérant ainsi une influence moindre du secteur des parents sur celui de leur enfant. Au Sénégal, les deux effets sont identiques.

TABLE 4.3 – Coefficients du modèle de pistes causales

Pays	Effet direct	Effet Indirect	Effet Total
CIV	0,132***	0,0685***	0,2002***
	-0,0203	-0,0069	-0,0209
Sénégal	0,0525***	0,0580***	0,1105***
	-0,0145	-0,0059	-0,0152
Mali	0,103***	0,0163***	0,1193***
	-0,013	-0,0047	-0,0139
Burkina	0,222***	0,0692***	0,2914***
	-0,0335	-0,0105	-0,032
Bénin	0,0539***	0,0247***	0,0786***
	-0,0148	-0,0047	-0,0159
Niger	0,222***	0,0833***	0,3053***
	-0,0251	-0,0106	-0,0293
Togo	0,0943***	0,0441***	0,1384***
	-0,0171	-0,0051	-0,0182
Guinée	0,0979***	0,0497***	0,1476***
	-0,0129	-0,0042	-0,0134
Ensemble	0,1226***	0,0469***	0,1696***
	-0,0073	-0,0025	-0,0076

Source : Calculs des auteurs.

La figure 4.3 illustre les effets directs et indirects par rapport à l'effet total pour tous les pays. Dans l'ensemble des pays, nous observons des tendances similaires, à l'exception du Sénégal. En effet, dans la plupart des pays, l'effet direct du statut du père sur la destination de leurs enfants est plus prononcé que l'effet indirect passant par l'éducation. Cela souligne l'importance décisive du secteur d'activité des

parents dans le choix du secteur professionnel de leurs enfants. En examinant le graphique, nous constatons des disparités entre les pays. Notamment, le Sénégal, avec des effets directs et indirects relativement équilibrés, se distingue des autres. Dans les pays côtiers, les effets directs du statut des parents sur le choix du secteur d'activité de leurs enfants sont relativement moins marqués que dans les pays enclavés. Ces résultats peuvent s'expliquer par le faible niveau d'éducation des pays sahéliens en comparaison des pays côtiers. De manière plus approfondie, ces résultats ne sont pas surprenants si l'on considère l'héritage colonial du Sahel. Résistants à la civilisation coloniale et dotés d'un faible niveau d'éducation, ces pays ont conservé des pratiques anciennes. Selon (COGNEAU, 2007), l'identité du colonisateur influence à long terme la structuration sociale du pays. Cet argument souligne que le niveau d'éducation des parents des enfants du Sahel n'a pas une influence forte, mais plutôt leur origine sociale. Nos résultats corroborent ceux de (PASQUIER-DOUMER, 2012).

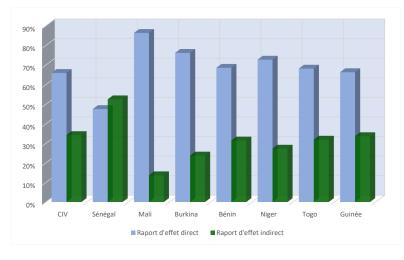


FIGURE 4.3 – Effets indirects et effets directs

Source de données : EHCVM 2018, calcul des auteurs.

En somme, l'analyse des estimations révèle des variations significatives entre les pays étudiés. Le Niger affiche la plus faible mobilité avec des enfants ayant 25 fois plus de chances de travailler dans le même secteur que leurs parents. Cette tendance est également marquée au Burkina Faso. En revanche, des pays comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire montrent une plus grande mobilité intergénérationnelle. Le modèle UniDiff confirme la robustesse des résultats, confirmant que le Niger a le degré le plus élevé d'inégalités de chance, avec une forte corrélation entre le secteur des pères et celui des enfants. L'analyse logistique indique que l'éducation des parents améliore la mobilité ascendante dans tous les pays, bien que les disparités persistent.

Conclusion

L'étude utilise les données de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2018) pour examiner la mobilité intergénérationnelle dans les 8 pays de l'UEMOA. Elle se concentre sur l'influence du secteur d'activité des parents sur celui de leurs enfants, en particulier dans un contexte où le secteur informel persiste. Les résultats de l'analyse descriptive montrent une forte prédominance du secteur informel dans tous les pays de l'union, mais avec une hétérogénéité. Entre la vieille génération et la jeune génération, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, ont connu une réduction des activités dans le secteur informel.

L'étude utilise plusieurs approches pour mesurer la mobilité intergénérationnelle, mettant en évidence une forte mobilité ascendante dans des pays comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal, tandis que le Niger montre des difficultés pour les individus de pères informels à transiter vers le secteur formel. L'influence du secteur d'activité des pères sur celui des individus est examinée à travers des coefficients de reproduction sociale. Le Niger et le Burkina Faso affichent les taux de reproduction les plus élevés de la sous région, alors qu'il est moins important au Sénégal.

Les résultats du modèle Uniforme Différence confirment les résultats précédentes. Ils montrent que le Niger et le Burkina Faso demeurent les pays les plus inégalitaires en termes de chances d'accès à un secteur d'activité, tandis que ces inégalités sont moins prononcées au Sénégal par rapport aux autres pays. L'influence du niveau d'éducation des parents sur le secteur d'activité des enfants est également étudiée à travers le modèle logistique, montrant une faible augmentation de la mobilité ascendante.

En outre, l'étude s'est aussi intéressée à la décomposition des effets directs du secteur d'activité des parents par rapport à ceux transmis par leur niveau d'éducation pour influencer le choix du secteur d'activité des enfants. Le modèle de pistes causales révèle que, dans la plupart des pays, l'effet direct du statut des parents sur le choix du secteur d'activité des enfants est plus marqué que l'effet indirect qui passe par l'éducation. Cependant, cette tendance est différente au Sénégal, où les effets directs du statut des parents sur le choix du secteur d'activité de leurs enfants sont relativement moins prononcés que dans les pays enclavés.

En résumé, l'étude souligne l'importance du secteur d'activité des parents dans le choix professionnel des enfants, ainsi que l'effet modérateur du niveau d'éducation des parents, confirmé par des modèles supplémentaires tels que le modèle Uniforme Différence et le modèle de pistes causales.

Bien que notre travail explore plusieurs approches pour mesurer la mobilité sociale et les déterminants qui influencent cette fluidité sociale, néanmoins certains aspects importants comme le niveau d'éducation des enfants, leur milieu de résidence, leur ethnie et la situation matrimoniale demeurent des facteurs qui peuvent influencer la position des enfants sur un secteur formel ou informel, n'ont pas été pris en compte dans notre analyse. Ces manquements constituent quelques limites de notre étude. De plus on note la difficulté à pouvoir mesurer l'activité des femmes avec les enquêtes EHCVM. Aussi, nous n'avons pas examiné les différences entre garçons et filles des effets du secteur d'activité du père et l'hétérogénéité du secteur informel, exemple du cas agricole/ non agricole. Autant d'éléments qui pourraient constituer de nouvelles perspectives pour la recherche.

Notre étude a pu éclairer sur les questions d'inégalités de chance des enfants à l'accès aux deux secteurs d'activités à savoir le formel et l'informel et sur le rôle des parents dans la persistance du secteur informel. Pour réduire ce phénomène de reproduction du secteur informel pour les générations futures, les décideurs doivent agir pour réduire le taux d'informel des générations présentes. De plus, il serait important d'agir également sur la formation éducative des générations d'aujourd'hui, car elle demeure un facteur important sur le positionnement des enfants de demain.

- NARAYAN, A., VAN DER WEIDE, R., COJOCARU, A., LAKNER, C., REDAELLI, S., MAHLER, D. G., RAMASUBBAIAH, R. G. N., & THEWISSEN, S. (2018, mai). Fair Progress?: Economic Mobility across Generations around the World. Washington, DC: World Bank. https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1210-1
- CHOLLI, N. A., & DURLAUF, S. N. (2022). Intergenerational mobility [Publisher: National Bureau of Economic Research]. Récupérée avril 14, 2024, à partir de https://www.nber.org/papers/w29760
- CHETTY, R., GRUSKY, D., HELL, M., HENDREN, N., MANDUCA, R., & NARANG, J. (2017). The fading American dream: Trends in absolute income mobility since 1940 [Publisher: American Association for the Advancement of Science]. *Science*, 356(6336), 398-406. https://doi.org/10.1126/science.aal4617
- BERMAN, Y. (2022). The Long-Run Evolution of Absolute Intergenerational Mobility. American Economic Journal: Applied Economics, 14(3), 61-83. https://doi.org/10.1257/app.20200631
- PASQUIER-DOUMER, L. (2012). L'inégalité des chances sur le marché du travail urbain ouest-africain : *Revue d'économie du développement*, *Vol.* 20(1), 41-68. https://doi.org/10.3917/edd.261.0041
- DE VREYER, P., & ROUBAUD, F. Remerciements [Code : Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne]. fr. In : In *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*. Synthèses. Code : Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne. Marseille : IRD Éditions, 2013, p. 7-8. ISBN : 978-2-7099-1859-6. https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.9647
- PASQUIER-DOUMER, L. (2010). L'inégalité des chances sur le marché du travail urbain en Afrique de l'Ouest (rapp. tech.). Université Paris-Dauphine. Récupérée avril 18, 2024, à partir de https://hal.science/hal-01651038v1/file/2010-09.pdf
- MBENGA BINDOP, K. M. (2020). Les inégalités d'accès au marché du travail au Cameroun : le rôle de l'école : *Revue d'économie du développement*, *Vol.* 27(2), 45-86. https://doi.org/10.3917/edd.332.0045

ALESINA, A., HOHMANN, S., MICHALOPOULOS, S., & PAPAIOANNOU, E. (2021). Intergenerational Mobility in Africa [_eprint:https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.3 *Econometrica*, 89(1), 1-35. https://doi.org/10.3982/ECTA17018

- FLEURY, N. (2009). *Mobilité intergénérationnelle et qualifications dans les zones de reconversion d'industries traditionnelles : le cas de la Région Nord-Pas de Calais* [PhD Thesis]. Université de Marne-la-Vallée. Récupérée mars 10, 2024, à partir de https://pepite-depot.univ-lille.fr/LIBRE/Autres/2009/50374-2009-Fleury.pdf
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. (2019). wcms_734075 Recherche Google. Récupérée décembre 30, 2023, à partir de https://www.google.com/search? q=wcms_734075&sca_esv=594599342&hl=fr&
- Bureau international du travail. (1993b). https://www.bing.com/search?pglt= 171&q=confÃl'rence+du+bureau+international+de+1993+dÃl'finissant+le+ secteur+informel&cvid=f56270a91c8c4fb3bbd12e0256b056c2&gs_lcrp
- ERIKSON, R., & GOLDTHORPE, J. H. (1992). Individual or Family? Results from Two Approaches to Class Assignment [Publisher : SAGE Publications Ltd]. *Acta Sociologica*, 35(2), 95-105. https://doi.org/10.1177/000169939203500202
- FEATHERMAN, D. L., & HAUSER, R. M. A refined model of occupational mobility. In: In *Social Stratification*. Routledge, 2018, p. 443-453.
- XIE, Y. (1992). The Log-Multiplicative Layer Effect Model for Comparing Mobility Tables [Publisher: [American Sociological Association, Sage Publications, Inc.]]. *American Sociological Review*, 57(3), 380-395. https://doi.org/10.2307/2096242
- BECKER, G. S., & TOMES, N. (1979). An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility. *Journal of Political Economy*, 87(6), 1153-1189. https://doi.org/10.1086/260831
- LOURY, G. C. (1981). Intergenerational transfers and the distribution of earnings [Publisher: JSTOR]. *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 843-867. Récupérée avril 14, 2024, à partir de https://www.jstor.org/stable/1912506
- BECKER, S. O. Education and Human Capital (M. BLUM & C. L. COLVIN, Éd.). en. In: *An Economist's Guide to Economic History* (M. BLUM & C. L. COLVIN, Éd.). Sous la dir. de BLUM, M., & COLVIN, C. L. Cham: Springer International Publishing, 2018, p. 121-131. ISBN: 978-3-319-96567-3 978-3-319-96568-0. https://doi.org/10.1007/978-3-319-96568-0_15
- CUNHA, F., & HECKMAN, J. (2007). The Technology of Skill Formation. *American Economic Review*, 97(2), 31-47. https://doi.org/10.1257/aer.97.2.31

MCLANAHAN, S. (2004). Diverging destinies: How children are faring under the second demographic transition. *Demography*, 41(4), 607-627. https://doi.org/10.1353/dem.2004.0033

- CHERLIN, A. J., & SELTZER, J. A. (2014). Family Complexity, the Family Safety Net, and Public Policy. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 654(1), 231-239. https://doi.org/10.1177/0002716214530854
- DURLAUF, S. N. (1996). A theory of persistent income inequality. *Journal of Economic Growth*, 1(1), 75-93. https://doi.org/10.1007/BF00163343
- FOGLI, A., & GUERRIERI, V. (2019). *The end of the american dream? inequality and se-gregation in us cities* (rapp. tech.). National Bureau of Economic Research. Récupérée avril 14, 2024, à partir de https://www.nber.org/papers/w26143
- CHETTY, R., & HENDREN, N. (2018). The impacts of neighborhoods on intergenerational mobility I: Childhood exposure effects [Publisher: Oxford University Press]. *The Quarterly Journal of Economics*, 133(3), 1107-1162. Récupérée avril 14, 2024, à partir de https://academic.oup.com/qje/article-abstract/133/3/1107/4850660
- WODTKE, G. T., ELWERT, F., & HARDING, D. J. (2016). Neighborhood Effect Heterogeneity by Family Income and Developmental Period. *American Journal of Sociology*, 121(4), 1168-1222. https://doi.org/10.1086/684137
- MANDUCA, R., & SAMPSON, R. J. (2019). Punishing and toxic neighborhood environments independently predict the intergenerational social mobility of black and white children. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 116(16), 7772-7777. https://doi.org/10.1073/pnas.1820464116
- BIRCH, M. W. (1963). Maximum Likelihood in Three-Way Contingency Tables. *Journal of the Royal Statistical Society : Series B (Methodological)*, 25(1), 220-233. https://doi.org/10.1111/j.2517-6161.1963.tb00504.x
- BIRCH, M. W. (1964b). The Detection of Partial Association, I: The 2 × 2 Case [_eprint: https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/j.2517-6161.1964.tb00564.x]. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, 26(2), 313-324. https://doi.org/10.1111/j.2517-6161.1964.tb00564.x
- BIRCH, M. W. (1964a). A New Proof of the Pearson-Fisher Theorem [Publisher: Institute of Mathematical Statistics]. *The Annals of Mathematical Statistics*, 35(2), 817-824. Récupérée avril 17, 2024, à partir de http://www.jstor.org/stable/2238535
- BIRCH, M. W. (1965). The Detection of Partial Association, II: The General Case. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, 27(1), 111-124. https://doi.org/10.1111/j.2517-6161.1965.tb00593.x

GOODMAN, L. A. (1970). The Multivariate Analysis of Qualitative Data: Interactions among Multiple Classifications [Publisher: Taylor & Francis _eprint: https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/01621459.1970.10481076]. *Journal of the American Statistical Association*, 65(329), 226-256. https://doi.org/10.1080/01621459.1970.10481076

- GOODMAN, L. A. (1986). Some Useful Extensions of the Usual Correspondence Analysis Approach and the Usual Log-Linear Models Approach in the Analysis of Contingency Tables [Publisher: [Wiley, International Statistical Institute (ISI)]]. *International Statistical Review / Revue Internationale de Statistique*, 54(3), 243-270. https://doi.org/10.2307/1403053
- BOSSUROY, T., & COGNEAU, D. (2013). Social Mobility in Five A frican Countries. *Review of Income and Wealth*, 59(S1). https://doi.org/10.1111/roiw.12037
- MOOD, C. (2010). Logistic Regression: Why We Cannot Do What We Think We Can Do, and What We Can Do About It. *European Sociological Review*, 26(1), 67-82. https://doi.org/10.1093/esr/jcp006
- COGNEAU, D. (2007). *L'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire*. Editions rue d'Ulm. Récupérée avril 17, 2024, à partir de https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-07/010046570.pdf
- BIT, C. (1993b). Rapport de la Conférence, Rapport pour la XVe Conférence Internationale des Statisticiens du Travail. https://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/articles/2004-4.pdf

Annexe A

Construction de la variable cible

L'enquête EHCVM-2018 se structure autour de plusieurs sections, dont deux particulièrement pertinentes pour les besoins de cette étude. La première section se penche sur les caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage. Elle fournit des informations détaillées à la fois sur les individus faisant l'objet de l'enquête mais également sur leurs parents même lorsque ces derniers sont morts ou n'habitent pas dans le ménage au moment de celle-ci. Grâce à cette partie, nous obtenons des éléments essentiels tels que le secteur institutionnel, le niveau d'éducation, ainsi que la catégorie socioprofessionnelle des parents qui ne résident pas avec leurs enfants au moment de l'enquête. Dans cette section, la variable principale nous permettant de faire la distinction entre le secteur d'activité formel et informel des parents ne vivant pas dans le ménage est la variable « secteur institutionnel du père ».

La seconde section qui retient notre attention concerne la situation liée à l'activité des personnes faisant l'objet de l'enquête. En effet, cette section fournit des détails sur l'activité principale exercée par les individus au cours des 12 derniers mois. Ainsi, la variable principale nous permettant de distinguer le secteur d'activité formel et informel de tous les enquêtés âgés de 5 ans et plus est la variable « le principal employeur dans cet emploi ». Comme on peut le remarquer, le secteur institutionnel des parents résidant dans le ménage et de ceux ne résidant pas dans le ménage n'est pas saisi dans les mêmes sections ni au moyen des mêmes variables. Par conséquent, les critères qui détermineront la distinction entre le secteur formel et informel seront légèrement différents en fonction des parents résidant dans le ménage et ayant fait l'objet de l'enquête, et de ceux qui ne sont pas présents dans le ménage, n'ayant ainsi pas pu être soumis au module emploi de l'enquête.

En effet, pour les individus cohabitant avec leurs parents au moment de l'enquête, nous disposons d'assez d'informations, contrairement aux parents qui ne sont pas présents dans le ménage. La segmentation des deux secteurs, à savoir le formel et l'informel, sera fondée sur les recommandations de la 15^{ime} Conférence internationale des statisticiens du travail (BIT, 1993b). Les paragraphes suivants exposent l'intégralité de ces recommandations ainsi que leurs versions d'opérationnalisation, plus flexibles et adaptées dans le contexte de notre étude. Les deux principales variables captant les secteurs institutionnels ainsi que leurs modalités sont consignées dans le tableau ci-dessous.

TABLE A.1 – Secteur institutionnel des parents absents dans le ménage et secteur institutionnel des enquêtés

	01. État/Collectivités locales
	02. Entreprise publique/parapublique
Secteur institutionnel des enquêtés :	03. Entreprise Privée
Quel est le principal employeur de [Nom] dans cet emploi?	04. Entreprise associative
	05. Ménage comme employeur de personnel domestique
	06. Organisme international/Ambassade
	01. Administration publique
	02. Entreprise publique
	03. Entreprise privée
Secteur institutionnel des parents ne vivant pas dans le ménage lors de l'enquête :	04. Entreprise individuelle
Quel était le secteur institutionnel du père de [Nom]?	05. Entreprise associative
	06. Organisme International/ ONG
	07. Ménage
	08. Ne Sait Pas

Source: EHCVM 2018.

Selon la résolution de la 15ème conférence internationale des statisticiens du travail (CIST), du point de vue des unités de productions et secteur institutionnels, la classification des unités de production par type issue de la 15ème CIST est différente mais cohérente avec la classification des unités institutionnelles par secteur définie dans le système de comptabilité nationale (SCN 2008). Conformément à la 15ème CIST, toutes les unités de production inclues dans les secteurs institutionnels tels que les « sociétés non financières », « sociétés financières », « administration publique » et « institutions sans but lucratif au service des ménages » du SCN sont classées dans les entreprises du secteur formel. Dans un souci d'opérationnalisation du concept du secteur informel, la CIST considère les secteurs institutionnels tels que les « administration publiques », « entreprise publique et parapublique »,

« entreprise privée (société anonyme) » et « Institution sans but lucratif au service des ménages » comme faisant partie du secteur formel. Par ailleurs, les entreprises familiales ou individuelles avec au moins une production marchande font partie du secteur informel. D'autre part, le concept de l'emploi informel est adopté par la 17ème CIST de 2003. Selon les directives approuvées par la 17ème CIST, on considère comme ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.).

De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie : paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale; congés de maladie rémunérés; congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle. Ainsi selon le CIST, les travailleurs pour compte propre; patrons; Aides familiaux; employées et membres de coopératives de production ayant chacun un emploi informel sont classés dans le secteur informel.

En examinant attentivement les différentes définitions du secteur informel et de l'emploi informel, et étant donné le déficit d'informations précises quant à la nature du travail des pères n'habitants pas dans le ménage lors de l'enquête dont le secteur institutionnel est seulement connu, notre étude opère une distinction. Ainsi, tous les parents ne vivant pas dans le ménage lors de l'enquête, mais évoluant au sein des secteurs institutionnels tels que « Administration publique », les « Entreprises publiques », les « Grandes entreprises privées », ainsi que les « Organisations internationales/ONG », sont considérés dans le cadre de cette étude comme appartenant au secteur formel. En revanche, ceux dont le secteur institutionnel est défini comme étant « Entreprise individuelle », « Entreprise associative » ou « Ménage » sont catégorisés au sein du secteur informel. Pour ce qui concerne les individus qui ont été enquêtés, nous disposons plus d'informations permettant de les classer dans le secteur formel ou informel. Ainsi, tous les individus enquêtés ayant pour secteur institutionnel : « État/Collectivités locales »; « Entreprise publique/parapublique » et « Organisme international/Ambassade » sont caractérisés comme appartenant au secteur formel. Les individus travaillant dans les secteurs tels que « Entreprise associative », « Ménages » sont catégorisés dans le secteur informel. Afin de peaufiner l'analyse nous allons désagréger les informations pour les individus exerçant leurs activités dans les secteurs « Entreprise privé » et « Entreprise associative », en tenant compte des recommandations du CIST sur l'emploi informel. Dans le cas de

ces individus, des critères additionnels basés sur la nature de leur emploi sont pris en considération. Ainsi, Les personnes occupant un emploi informel, caractérisé par l'absence de congés payés, de couverture d'assurance, et de cotisations à la caisse sociale, seront classées dans le secteur informel. En revanche, celles bénéficiant d'au moins l'un des avantages mentionnés seront inclus dans le secteur formel.

Annexe B

Statistiques descriptives

Le tableau B.1 & B.2 donnent la répartition des individus suivant les différentes cohortes de naissances.

TABLE B.1 – Effectifs par cohortes (Début)

	Côt	e d'Ivoire	S	énégal		Mali	В	urkina
Cohortes	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
[40s]	398	1,74	400	2,46	281	2,7	445	2,38
[50s]	1 225	5,37	1 211	7,46	742	7,14	1 101	5,88
[60s]	2 561	11,22	2 370	14,6	1 440	13,85	2 293	12,25
[70s]	4 456	19,53	3 323	20,47	2 078	19,99	3 366	17,98
[80s]	6 648	29,13	3 948	24,32	2 419	23,27	4 545	24,28
[90s]	5 770	25,28	3 556	21,91	2 313	22,25	4 591	24,53
[2000s]	1 762	7,72	1 423	8,77	1 122	10,79	2 375	12,69
Total	22 820	100	16 231	100	10 395	100	18 716	100

Source de données : EHCVM 2018, calcul des auteurs.

TABLE B.2 – Effectifs par cohortes (Fin)

		Benin		Niger		Togo	Guin	ée Bissau
Cohortes	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
[40s]	319	1,95	304	2,68	339	2,96	361	2,29
[50s]	837	5,11	724	6,38	716	6,25	931	5,92
[60s]	1 672	10,2	1 335	11,76	1 587	13,86	1 646	10,46
[70s]	3 167	19,32	1 937	17,06	2 301	20,09	2 623	16,67
[80s]	4 543	27,72	2 704	23,81	3 022	26,39	3 990	25,35
[90s]	4 264	26,01	2 696	23,74	2 601	22,71	4 399	27,95
[2000s]	1 589	9,69	1 655	14,58	886	7,74	1 787	11,36
Total	16 391	100	11 355	100	11 452	100	15 737	100

Source de données : EHCVM 2018, calcul des auteurs.

Le tableau B.3 donne pour chaque pays la répartition des individus dans le secteur formel et la répartition des pères dans le secteur formel.

Table B.3 – Secteur d'activité des enfants et secteur d'activité des parents

	C	Génération		
Secteur d'activité	Inc	dividus	F	'ères
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Informel	10 582	92,40	10 465	91,38
Formel	870	7,60	987	8,62
Informel	14 079	89,46	14 041	89,22
Formel	1 658	10,54	1 696	10,78
Informel	15 506	94,60	15 400	93,95
Formel	885	5,40	991	6,05
Informel	14 051	86,57	14 027	86,42
Formel	2 180	13,43	2 204	13,58
Informel	20 421	89,49	21 338	93,51
Formel	2 399	10,51	1 482	6,49
Informel	16 455	87,92	17 941	95,86
Formel	2 261	12,08	775	4,14
Informel	9 053	87,09	8 684	83,54
Formel	1 342	12,91	1 711	16,46
Informel	10 629	93,61	10 835	95,42
Formel	726	6,39	520	4,58
	Informel Formel Informel Formel Informel Formel Informel Formel Informel Formel Informel Formel Informel	Secteur d'activité Inc Effectifs Effectifs Informel 10 582 Formel 870 Informel 14 079 Formel 1 658 Informel 15 506 Formel 885 Informel 14 051 Formel 2 180 Informel 20 421 Formel 2 399 Informel 16 455 Formel 2 261 Informel 9 053 Formel 1 342 Informel 10 629	Effectifs Pourcentage Informel 10 582 92,40 Formel 870 7,60 Informel 14 079 89,46 Formel 1 658 10,54 Informel 15 506 94,60 Formel 885 5,40 Informel 14 051 86,57 Formel 2 180 13,43 Informel 20 421 89,49 Formel 2 399 10,51 Informel 16 455 87,92 Formel 2 261 12,08 Informel 9 053 87,09 Formel 1 342 12,91 Informel 10 629 93,61	Secteur d'activité Individus Feffectifs Informel 10 582 92,40 10 465 Formel 870 7,60 987 Informel 14 079 89,46 14 041 Formel 1 658 10,54 1 696 Informel 15 506 94,60 15 400 Formel 885 5,40 991 Informel 14 051 86,57 14 027 Formel 2 180 13,43 2 204 Informel 20 421 89,49 21 338 Formel 2 399 10,51 1 482 Informel 16 455 87,92 17 941 Formel 2 261 12,08 775 Informel 9 053 87,09 8 684 Formel 1 342 12,91 1 711 Informel 10 629 93,61 10 835

Source de données : EHCVM 2018, calcul des auteurs.

Le tableau B.4 encore appelé tableau de destinée sociale répond à la question : que deviennent les individus qui avaient un père exerçant dans le formel ou l'informel?

TABLE B.4 – Table de destinée sectorielle

		Secteur des	s individus
Pays	Secteur des pères	Informel	Formel
	Informel	2 660 683	191 739
Того		93,28	6,72
Togo	Formel	268 768	81 419
		76,75	23,25
	Informel	479 732	50 141
Guinée		90,54	9,46
Gumee	Formel	55 436	20 767
		72,75	27,25
	Informel	4 083 039	190 276
Bénin		95 , 55	4,45
benin	Formel	229 608	59 669
		79,37	20,63
	Informel	3 038 256	387 568
Cámá cal		88,69	11,31
Sénégal	Formel	442 117	184566
		70,55	29,45
	Informel	7 603 074	998 197
CIV		88,39	11,61
CIV	Formel	551 901	365 321
		60,17	39,83
	Informel	7 300 418	722 131
Burkina		91,00	9,00
Durkina	Formel	173 409	150 481
		53,54	46,46
	Informel	3 661 421	299 717
Mali		92,43	7,57
IVIAII	Formel	568 421	211 186
		72, 91	27,09
	Informel	6 886 649	189 653
Nigor		97,32	2,68
Niger	Formel	136 139	95 882
		58,68	41,32

Source de données : EHCVM 2018, calcul des auteurs. Statistiques pondérées.

Le tableau ci-dessous donne les probabilités conditionnelles de se retrouver dans le secteur formel sachant qu'on est de pères travaillant dans le secteur informel. Autrement dit, il mesure la mobilité intergénérationnelle ascendante par cohortes représentée par la figure 3.4.

TABLE B.5 – Table de destinée sectorielle ascendante par cohortes

Cohortes de naissance	1940-49	1950-59	1960-69	1970-79	1980-89	1990-99	2000-09
		I	Probabilite	é condition	nnelle (%)		
		Ind	ividus de	pères trav	[,] aillant da	ns	
	1	le secteur i					
Togo	3	6	8	7	8	5	2
Burkina Faso	10	8	11	13	14	9	7
CIV	5	7	10	10	10	8	4
Niger	2	4	7	6	5	3	1
Mali	6	9	9	10	12	8	5
Sénégal	7	9	12	14	13	9	7
Guinée B	7	12	14	10	10	7	3
Bénin	2	2	5	4	6	4	1

Source de données : EHCVM 2018, calcul des auteurs.

Annexe C

Odds ratios par cohortes

Les odds ratios par cohortes ci-dessous sont représentés graphiquement 4.2. Il permettent de quantifier la mobilité intergénérationnelle nette.

TABLE C.1 – Rapports de chances intergénérationnels (Formel/Non-Formel) par cohortes

Pays\Cohortes de naissances	1940-49	1950-59	1960-69	1970-79	1980-89	1990-99	2000-09
T	4,031	4,479	4,716	5,319	5,714	4,081	4,472
Togo	[3,996; 4,067]	[4,446; 4,513]	[4,690; 4,742]	[5,296; 5,343]	[5,691; 5,737]	[4,060; 4,103]	[4,436; 4,509]
Guinée Bissau	3,415	4,753	4,851	5,507	5,836	4,111	3,453
Guinee bissau	[3,362; 3,470]	[4,703; 4,803]	[4,820; 4,882]	[5,481;5,533]	[5,811; 5,860]	[4,087; 4,136]	[3,406; 3,501]
Bénin	4,834	5,359	5,573	6,124	6,232	4,376	4,395
Defini	[4,787; 4,881]	[5,316; 5,402]	[5,542; 5,605]	[6,096; 6,151]	[6,207; 6,257]	[4,352; 4,400]	[4,356; 4,435]
Sénégal	3,511	4,011	4,013	4,715	5,126	4,337	4,626
Seriegai	[3,489; 3,533]	[3,988; 4,035]	[3,993; 4,032]	[4,696; 4,734]	[5,107; 5,145]	[4,317; 4,357]	[4,599; 4,654]
CIV	4,981	5,115	5,149	5,282	5,439	5,103	5,692
Civ	[4,958; 5,004]	[5,093;5,138]	[5,129; 5,169]	[5,262;5,301]	[5,420; 5,458]	[5,083; 5,123]	[5,666; 5,717]
Burkina Faso	7,466	6,958	6,026	6,437	6,611	5,204	6,849
Durkina Paso	[7,414; 7,518]	[6,915;7,002]	[5,996; 6,056]	[6,410; 6,464]	[6,586; 6,636]	[5,179; 5,229]	[6,804; 6,894]
Mali	4,751	4,952	4,674	4,937	5,245	4,636	5,485
ividii	[4,722; 4,780]	[4,924; 4,980]	[4,652; 4,696]	[4,918; 4,957]	[5,226; 5,264]	[4,615; 4,657]	[5,453; 5,516]
Niger	18,165	14,128	9,964	9,117	8,211	6,489	12,647
rviger	[18,005; 18,326]	[14,022; 14,235]	[9,908; 10,019]	[9,077; 9,157]	[8,178; 8,244]	[6,454; 6,523]	[12,545; 12,750]

Source de données : EHCVM 2018, calcul des auteurs.

Table des matières

D	échar	ge		i
Re	emerc	ciemen	ts	ii
Si	gles (et acror	lymes	v
Ta	ble d	es figu	res	vi
Li	ste d	es table	aux	vii
Re	ésum	é		viii
A l	bstrac	et		ix
In	trodu	ıction		1
1	App	roche	conceptuelle et revue de la littérature	4
	1.1	Appro	oche conceptuelle sur la mobilité sectorielle	4
	1.2	Revue	de littérature sur la mobilité intergénérationnelle sectorielle .	5
		1.2.1	Revue théorique	5
		1.2.2	Revue empirique	9
	1.3	Нуро	thèses de recherches	12
2	Prés	sentatio	on des données et méthodologie	13
	2.1	Préser	ntation des données de l'étude	13
	2.2	Préser	ntation des principales variables d'intérêt de l'étude	15
	2.3	Métho	odologie de l'étude	15
		2.3.1	Fluidité sociale : les rapports de chances relatives	16
		2.3.2	Présentation du modèle Uniforme différence (Unidiff)	17
		2.3.3	Modèle logistique et mobilité intergénérationnelle ascendante	18
		2.3.4	Modèle à équations structurelles de pistes causales	20
3	Ana	•	scriptive de la mobilité intergénérationnelle	21
	3.1	Analy	ses descriptives des variables d'intérêts pour l'ensemble des pays	s 21

	3.2	Dynamique du secteur informel	21
	3.3	Niveau d'instruction du père et secteur d'activité des individus	23
	3.4	Secteur d'activité des pères et secteur d'activité des individus	24
	3.5	Matrice de destinée sociale	25
4	Rés	ultats des estimations et discussion	28
	4.1	Mobilité intergénérationnelle nette	28
	4.2	Analyse synthétique de la mesure de l'intensité de la mobilité sociale :	
		modèle Unidiff	30
	4.3	Analyse des déterminants de la mobilité intergénérationnelle ascen-	
		dante	32
	4.4	Analyse de la relation de causalité : modèle de pistes causales	35
Co	nclu	sion	38
Bi	bliog	raphie	40
A	Con	struction de la variable cible	44
В	Stat	istiques descriptives	48
C	Odd	ls ratios par cohortes	52